

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 26 juin 2025 / 30 Dou Al Hija 1446 - N° 3856 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h39 Dohr : 12h51
Asr : 16h43 Maghreb : 20h14 Isha : 21h55

MÉTÉO

Alger	: 33°	22°
Oran	: 33°	21°
Annaba	: 34°	23°
Béjaïa	: 30°	21°
Tamanrasset	: 41°	30°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit l'ambassadeur de la République de Ghana auprès de l'Algérie

P. 24

CONSEIL SÉCURITÉ

M. Bendjama alerte sur la situation désastreuse des enfants à Ghaza et exige une réponse "plus vigoureuse" à la crise

P. 3

PARLEMENT

Le Conseil de la nation participe en Autriche à la 1^{ère} réunion mondiale de l'INLOD

P. 24

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Le président de la République reçoit une délégation de la société américaine ExxonMobil



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au siège de la Présidence de la République, une délégation de la société américaine ExxonMobil. P. 3

► La société américaine ExxonMobil exprime sa volonté d'investir en Algérie

DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

65 familles de produits algériens exportées

P. 6

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Suivi des grands projets structurants et examen de dossiers sectoriels

P. 4

AGGRESSION CONTRE L'IRAN

Règlement de la question du nucléaire iranien: les moyens diplomatiques n'ont pas été épuisés

P. 15

SANTÉ

TROUBLES DE LA THYROÏDE

Quand faut-il faire une échographie ou une cytoponction ?

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN-2024 (REPORTÉ À 2025) ALGÉRIE Benstiti dévoile une liste de 26 joueuses pour la phase finale

P. 22



PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

La culture hassaniya couronnée par trois jours de célébration et de dialogue interculturel

P. 16

AFFAIRES RELIGIEUSES

Le 1^{er} Mouharam demain vendredi et Achoura dimanche 6 juillet

P. 2

AFFAIRES RELIGIEUSES

Le 1^{er} Mouharam demain
vendredi et Achoura
dimanche 6 juillet

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, hier dans un communiqué, que le 1^{er} jour du mois de Mouharam de l'année 1447 de l'hégire correspondra au vendredi 27 juin 2025, alors que le dimanche, 6 juillet 2025, coïncidera avec Achoura 10 Moharam 1447 de l'hégire.

A cette occasion, et pour perpétuer la tradition du prophète (QSSSL) qui consiste à collecter et distribuer la Zakat, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs met à la disposition des mouzakine (donateurs) les comptes CCP de l'Office national des Wakfs et de la Zakat pour s'acquitter de la zakate, assurant ainsi sa collecte et sa distribution organisées et équitables, et contribuant à la solidarité et cohésion sociale, selon la même source.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière jeudi
consacrée aux questions
orales

Le Conseil de la nation, reprendra ses travaux, jeudi, dans une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique mercredi un communiqué de l'institution parlementaire. Ces questions orales concernent les secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la Pêche, des Travaux publics et des infrastructures de base, ainsi que celui de l'Hydraulique, précise la même source.

TÉBESSA

Ouverture d'une exposition
algéro-tunisienne de
l'artisanat et des métiers

Une exposition commune algéro-tunisienne de l'artisanat et des métiers a été inaugurée mercredi au stade de proximité de l'avenue Houari Boumediène de la ville de Tébessa, dans le cadre des initiatives visant la création d'une dynamique dans les régions frontalières. Inaugurée par le wali, Ahmed Belhaddad et en présence du consul de la République tunisienne à Tébessa, la manifestation rentre dans le cadre des activités célébrant la journée nationale du tourisme (25 juin de chaque année) et offre "un espace d'échange des expériences entre artisans algériens et tunisiens en vue de promouvoir les produits artisanaux et renforcer les échanges touristiques et culturels bilatéraux", a indiqué, Ali Azzedine Kali, représentant de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, qui a affirmé le soutien du ministère de tutelle pour de pareilles activités.

De son côté, la directrice locale du tourisme et de l'artisanat, Amina Belghith, a indiqué que cette exposition qui se poursuivra au 5 juillet s'inscrit "dans le cadre de la convention algéro-tunisienne de développement des régions frontalières regroupe 145 artisans de 33 wilayas algériennes et 35 artisans du gouvernorat de Kasserine (Tunisie)".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

3 morts et plus de
260 blessés en 24 heures
(Protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées et plus de 260 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont effectué du 24 au 25 juin, 203 interventions suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national, ayant engendré trois décès et 262 blessés, a précisé la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 283 personnes, dont 171 traitées sur place et 22 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, le décès par noyade d'un homme âgé de 42 ans, à la plage surveillée "les dunes", commune de Mazagran wilaya de Mostaganem.

En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues, durant la même période, pour l'extinction de 04 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Oran, Saida et Sidi Bel-Abbes, ayant causé des gênes respiratoires à plusieurs personnes.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 48 incendies dans plusieurs wilayas, conclut la même source.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Lancement d'une opération
de surveillance à l'aide
d'un drone à Bouira

Une opération de surveillance aérienne du couvert végétal et forestier par drone a été lancée, mercredi dans la wilaya de Bouira, par les autorités locales dans le cadre de la campagne de lutte et de prévention des incendies de forêts.

Lancée en présence des services de forêts ainsi que des membres de la commission sécuritaire de la wilaya, cette opération a permis de lancer un drone (Aurès 700) fabriqué en Algérie, et doté de caméras de surveillance de haute qualité pouvant permettre la surveillance de jour comme de nuit les forêts de la wilaya.

"Cette opération permet de surveiller le couvert forestier et d'orienter aussi les équipes d'intervention avant et après d'éventuels incendies", a expliqué le conservateur des forêts de la wilaya de Bouira, M. Mounir Demdoun.

A Bouira, aucun incendie n'a jusqu'à présent été enregistré, et les équipes de la protection civile ainsi que les différents services impliqués dans la campagne de lutte contre les feux de forêts sont déjà mobilisés depuis le début de la saison estivale.

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ
El-Meghaier : saisie
de plus de 16.000
comprimés psychotropes
(Gendarmerie)

Une quantité de plus de 16.000 comprimés psychotropes, de type Prégabaline 300 mg, a été saisie par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) dans deux opérations distinctes menées sur le territoire des communes d'Oum-Tiour et Djamaâ, de la wilaya d'El-Meghaier a-t-on appris mercredi auprès de ce corps sécuritaire.

Dans la première opération, les gendarmes, agissant sur informations faisant état de l'acheminement probable de psychotropes via la RN-46A, sur le tronçon reliant Oum-Tiour à la wilaya d'Ouled-Djellal, ont intercepté un motocycliste dont la fouille a permis de déceler une quantité de 15.000 comprimés psychotropes, empaquetée dans un sac. Le mis en cause a été conduit au poste pour la poursuite des investigations qui ont permis l'identification d'une deuxième personne impliquée dans l'affaire, actuellement en fuite, a précisé la source. La deuxième affaire, traitée par les éléments de la brigade de GN de Djamaâ, a permis, lors d'un barrage de contrôle routier sur la RN-3, de contrôler un véhicule, à bord duquel se trouvait un homme et une femme, et dont la fouille a donné lieu à la découverte de 1.000 comprimés psychotropes.

Les mis en cause dans les deux affaires ont été présentés devant les procureurs de la République des tribunaux d'El-Meghaier et Djamaâ, a conclu la même source.

Annaba : saisie de 9,5 kg
de corail brut à Sidi Salem
(sûreté)

Les services de la sûreté urbaine extérieure de Sidi Salem relevant de la sûreté de wilaya d'Annaba ont saisi 9,5 kg de corail brut et arrêté un suspect, a-t-on indiqué mercredi dans un communiqué de cette sûreté.

Le communiqué a précisé que l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives à l'activité suspecte d'une personne s'adonnant au commerce illicite de corail et les investigations aussitôt lancées ont permis de saisir ladite quantité en possession du mis en cause. Au terme des procédures légales, le suspect âgé de 28 ans a été présenté devant le procureur de la république près le tribunal d'El Hadjar pour délits de "possession d'une matière protégée sans autorisation" et de "pêche de corail sans autorisation légale", selon le communiqué.

L'opération, a souligné le communiqué, s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services de la sûreté nationale de lutte contre les diverses formes de criminalité organisée notamment celles portant atteinte aux ressources naturelles et écologiques.

ALGÉRIE - ETATS UNIS Le président de la République reçoit une délégation de la société américaine ExxonMobil

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au siège de la Présidence de la République, une délégation de la société américaine ExxonMobil.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République,

M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, du PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi et du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, M. Amar Abba.



La société américaine ExxonMobil exprime sa volonté d'investir en Algérie

Le vice-président de la société américaine ExxonMobil, chargé de l'exploration internationale, John Ardill a exprimé, mercredi à Alger, la volonté de la compagnie d'avancer rapidement dans le projet d'investissement en Algérie.

Dans une déclaration à la presse, au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le responsable américain a précisé que "la rencontre a été excellente, et nous espérons avancer rapidement dans

ce projet d'investissement qui pourrait contribuer de manière significative à la production d'hydrocarbures en Algérie". Pour le responsable américain, le président de la République "a démontré une connaissance fine et approfondie des opportunités d'investissement, ainsi que du grand potentiel qu'offre l'Algérie, en particulier pour une collaboration entre Sonatrach et ExxonMobil dans le cadre du partenariat". La rencontre, ajoute M. Ardill, a permis également d'évoquer la

question de l'environnement. "Nous avons abordé nos progrès réalisés en matière de production sûre et à faibles émissions, ce qui est à même d'augmenter la production de pétrole, de gaz et d'énergie, mais aussi de protéger l'environnement. En somme, nous avons eu aujourd'hui un échange très constructif", a-t-il soutenu. Le président de la République "a proposé des solutions et nous sommes profondément reconnaissants pour cette opportunité de coopération", a-t-il poursuivi.

CONSEIL SÉCURITÉ

M. Bendjama alerte sur la situation désastreuse des enfants à Gaza et exige une réponse "plus vigoureuse" à la crise

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a alerté, mercredi à New York, sur la situation désastreuse des enfants à Gaza, exigeant une réponse "plus vigoureuse" à la crise sans précédent qui secoue l'enclave palestinienne.

"Le rapport dont nous sommes saisis" a explicitement désigné l'entité sioniste comme "responsable des plus hauts niveaux de violations graves en 2024. Malgré la situation désastreuse à Gaza, la réponse de la représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés a été étonnamment insuffisante", a-t-il déploré devant les membres du Conseil de sécurité lors du débat public annuel sur les violations des droits des enfants en temps des conflits armés.

M. Bendjama a estimé que la représentante "a fait remarquablement peu de déclarations publiques sur la situation à Gaza", se demandant "comment peut-on ignorer les 7.188 violations graves vérifiées et attribuées" aux forces sionistes ?

Il a précisé que ces chiffres incluent "plus de 2000 cas vérifiés de meurtres et de mutilations, plus de 500



attaques contre des écoles et 148 attaques contre des hôpitaux", ainsi que "plus de 5.000 cas confirmés de refus d'aide humanitaire en Cisjordanie et 2263 à Gaza".

"Il ne s'agit là que de violations vérifiées par le bureau de la représentante spéciale. Il est évident que la réalité est bien plus sombre", a-t-il fait remarquer.

Relevant que les déclarations de la représentante spéciale "sont loin d'être à la hauteur de la condamnation ferme et soutenue que justifie l'ampleur considérable de la crise", il a relevé que "cet engagement public limité (de la représentante) contraste fortement avec la détérioration rapide de la situation sur le terrain, où le droit à la vie des enfants à Gaza est bafoué à chaque instant".

M. Bendjama a rappelé que la communauté humanitaire, en particulier

l'UNRWA, n'a cessé de dénoncer la situation désastreuse à Gaza, notant que "plus de 50.000 enfants ont été déclarés morts ou blessés ces 18 derniers mois, dont 1.309 tués et 3.738 blessés depuis la violation du cessez-le-feu en mars 2025".

Il a ajouté que "5.000 enfants âgés de 6 mois à 5 ans

ont été diagnostiqués comme souffrant de malnutrition aiguë en mai. Une augmentation de près de 50% par rapport à avril et de 150% par rapport à février, avec une augmentation de 146% des cas de malnutrition aiguë sévère depuis février" et que "la moitié des 1,9 million de personnes déplacées à l'intérieur de Gaza sont des enfants".

Le représentant algérien a indiqué, en outre, que "les enfants à Gaza n'ont plus accès à l'eau et à l'assainissement en raison des dommages ou de la destruction des systèmes essentiels", pointant du doigt l'absence de visite de la représentante spéciale de l'ONU à Gaza depuis le début du conflit.

ALGÉRIE-MAURITANIE

M. Boughali reçoit à Nouakchott le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a reçu, mardi, au siège de sa résidence à Nouakchott, le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, M. Ely Sid'Ahmed Elveirik qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La rencontre a permis de "passer en revue les voies et moyens de développer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des Transports, tout en soulignant la nécessité de promouvoir le partenariat algéro-mauritanien dans ce secteur vital, au mieux des intérêts communs des deux pays frères", ajoute la même source. Il a également été question d'évoquer "l'importance de simplifier

52^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MOHAMED BOUDIA Hommage aux qualités du moudjahid de la Révolution algérienne et militant de la cause palestinienne

Les participants à une conférence organisée, mercredi à Alger, à l'occasion de la commémoration du 52^e anniversaire de la mort de Mohamed Boudia, moudjahid de la Révolution algérienne et fervent militant de la cause palestinienne, ont rendu hommage aux qualités de ce grand homme, qui a su allier plume et fusil, le qualifiant de héros hors pair, d'icône de la solidarité algéro-palestinienne, et de cauchemar pour l'entité sioniste.

Lors de cette conférence organisée par le forum du quotidien "El Moudjahid", en coordination avec l'Association "Mechaal Echahid", les intervenants se sont accordés à dire que Mohamed Boudia était "une véritable icône de la lutte et de la libération, ayant su conjuguer action politique et engagement littéraire, en maniant la plume et le fusil avec une égale maîtrise".

Les conférenciers ont longuement évoqué le parcours militant du chahid Boudia dans les rangs de la Révolution algérienne, notamment sa participation à l'opération "Morbihan", au nord de Marseille, le 25 août 1958, ainsi que son implication dans de nombreuses actions militantes en faveur de la cause palestinienne en dehors des territoires occupés -des actions qui ont fortement déstabilisé les sionistes qui le surnommaient "le fantôme".

Ils ont également mis en lumière sa pensée libératrice, qui lui a permis d'établir des liens avec de grandes figures internationales, aussi bien en Europe qu'au Moyen-Orient et en Amérique latine.

Dans une allocution lors de la conférence, qui s'est déroulée en présence de Mourad Boudia, fils du chahid, le représentant de l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, Jihad Hassan a retracé le parcours militant de Mohamed Boudia, aussi bien pendant la glorieuse Révolution de libération nationale que dans son engagement pour la cause palestinienne, saluant les qualités humaines du défunt et son engagement sincère, ainsi que sa conviction de l'importance de mettre son expérience au service de la cause palestinienne, le qualifiant de "militant des deux révolutions".

De son côté, le représentant du Front populaire de libération de la Palestine, Nader Al-Qaissi, a affirmé que Mohamed Boudia, dit "Abou Dhaya", avait épousé les causes de libération à travers le monde et dirigé les opérations palestiniennes "Septembre noir" en Europe, mettant en avant sa relation avec le responsable militaire du Front populaire de libération de la Palestine, Wadie Haddad, dit "Abou Hani".

Les témoignages ont également souligné l'engagement du martyr dans le monde de l'art et de la culture. L'écrivain Salim Abadou a, dans ce cadre, retracé le parcours de Boudia à travers son roman "Un cœur à l'extrême gauche", le décrivant comme "une icône de la résistance, une personnalité exceptionnelle et un héros hors pair qui ne reconnaissait ni frontières, ni races, lorsqu'il s'agissait de la liberté et des droits de l'homme". Pour sa part, le comédien de théâtre, Mohamed Rabia, a abordé le parcours artistique et culturel du chahid, que ce soit dans le quatrième art ou dans l'écriture et les médias.

Fondateur des journaux "Novembre" et "Alger ce soir", Mohamed Boudia a été assassiné par les services de renseignements de l'entité sioniste le 28 juin 1973 à Paris.

ARMÉE

Tlemcen: sortie de 7 promotions de l'Ecole d'application du transport et de la circulation

Le Général-major Mohamed Tayeb Brakni, Commandant de la 2e Région militaire, a présidé, hier, la cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole d'application du transport et de la circulation (EATC) "Chahid Mohamed Louadj, dit Commandant Ferradj" de Tlemcen (2e Région militaire).

Les sept promotions diplômées, baptisées du nom du Chahid Mohamed Ambouazza, se composent

de la 67e promotion du cours de perfectionnement, de la 30e promotion du cours d'application, de la 38e promotion du certificat militaire professionnel de 2e degré en spécialité transport et circulation, ainsi que de la 7e promotion du certificat militaire professionnel de 2e degré en spécialité formation de formateurs, a indiqué le Général Messaoud Bouzaout, Commandant de l'école.

Ces promotions comprennent également la 76e promotion du certificat militaire professionnel de 1er degré en transport et circulation, la 22e promotion du certificat militaire professionnel de 1er degré en formation de formateurs, et la 42e promotion du certificat militaire professionnel de 2e degré.

Ces promotions comptent aussi des stagiaires issus de pays frères et amis, souligne-t-on.

Après le passage en revue des rangs par le Général-major Mohamed Tayeb Brakni, le Général Messaoud Bouzaout a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en avant les principaux axes de la formation scientifique et militaire reçue par les diplômés.

Le Général Bouzaout a souligné que "l'Ecole d'application du transport et de la circulation célèbre la sortie de promotions hautement qualifiées, représentant l'élite de demain, imprégnées des valeurs nationales et de l'esprit de loyauté et de fidélité, à travers des programmes de formation modernes et adaptés aux exigences de la professionnalisation, au profit des membres de l'armée, des commandements, des directions centrales, ainsi que des stagiaires des pays frères et amis".

Il a salué à cette occasion la discipline exemplaire et la persévérance des stagiaires, tout en remerciant l'ensemble du corps enseignant pour les efforts consentis tout au long de l'année académique 2024-2025.

Après la prestation de serment par les diplômés, le Général-major Mohamed Tayeb Brakni a présidé la cérémonie de remise des grades et des diplômes aux lauréats, et a approuvé l'attribution du nom du martyr Mohamed Ambouazza (1913-1960) à cette promotion.

La cérémonie s'est clôturée par des démonstrations militaires exécutées par les diplômés, témoignant d'une parfaite organisation, d'un haut niveau de coordination, de discipline et de professionnalisme.

Le Général-major Mohamed Tayeb Brakni, accompagné du Commandant de l'école, a également honoré la famille du martyr Mohamed Ambouazza.

Pour rappel, le martyr Mohamed Ambouazza, dit "Si El Ghrif", a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, en 1955, en tant que commissaire politique avec le grade de lieutenant dans la région de Béni-Ouarsous (Tlemcen). Il a participé à de nombreuses batailles contre les forces coloniales françaises, notamment celles de Oued El Hammam, Oued Sebaâ et Sidi Sofiane, jusqu'à sa mort en martyr, le 4 juin 1960.

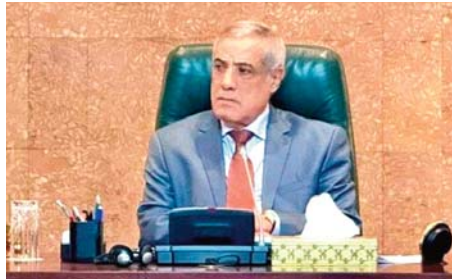
RÉUNION DU GOUVERNEMENT Suivi des grands projets structurants et examen de dossiers sectoriels

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des grands projets structurants ainsi qu'à l'examen de plusieurs dossiers relatifs à divers secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 25 juin 2025, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des grands projets structurants, notamment l'état d'avancement du projet de phosphate intégré, dans sa partie industrielle et la ligne ferroviaire minière.

Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale décidée par Monsieur le Président de la République visant à valoriser les ressources minières et à développer une industrie nationale à haute valeur ajoutée, inscrite dans une vision d'intégration industrielle et contribuant à la souveraineté économique et à la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la carte scolaire. Il s'agit d'un outil stratégique de planification, visant à organiser l'implantation des éta-



blissements publics d'éducation et d'enseignement et à les répartir géographiquement de manière harmonieuse et équitable, garantissant ainsi les meilleures conditions possibles de scolarisation aux élèves à travers le territoire national.

Le Gouvernement a, en outre, entendu une communication sur l'état d'exploitation des unités économiques confisquées par des décisions

définitives de justice dans le cadre de la lutte contre la corruption, transférées au profit d'entités et d'entreprises publiques.

Le Gouvernement a passé en revue les mesures prises pour assurer la mise en exploitation de ces unités, conformément aux directives données par Monsieur le Président de la République à cet égard. D'autre part et dans le cadre du suivi continu de la

mise en œuvre du Programme de sécurité hydrique, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état de l'approvisionnement en eau potable et les mesures prises pour l'amélioration de ce service public, parallèlement à l'augmentation de la production d'eau potable grâce à l'exploitation progressive des nouvelles usines de dessalement d'eau de mer et la réalisation de plusieurs projets de raccordement et de transfert.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur la réinsertion sociale des détenus, au cours de laquelle différents dispositifs et formules dédiés à leur prise en charge, leur accompagnement, ainsi qu'à la possibilité de poursuivre leurs études et leur formation, ont été examinés, garantissant ainsi leur intégration sociale dans une société jouissant de sécurité et de solidarité".

RÉUNIONS DU PARLEMENT ARABE

M. Nasri préside une réunion avec la délégation participante

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé une réunion de coordination avec la délégation qui prendra part aux réunions des commissions et à la 5e séance de clôture de la première session législative du 4e mandat du Parlement arabe, prévue du 26 au 28 juin au Caire, indique mercredi, un communiqué du Conseil.

Lors de cette réunion qui s'est déroulée dans la soirée de mardi, M. Nasri a insisté sur "l'importance de la dimension arabe dans la diplomatie parlementaire algérienne", soulignant que l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "accorde une at-

tention particulière au renforcement de la solidarité arabe et de l'intégration, pour faire face aux immenses défis auxquels est confrontée la Nation arabe".

Il a également appelé les membres de la délégation à "exprimer les positions constantes de l'Algérie concernant les causes centrales, notamment la question palestinienne et à mettre en lumière ses positions de soutien à la stabilité, au développement et à l'unité dans le monde arabe". Le président du Conseil de la nation a souligné, en outre, que cette participation s'inscrit dans le cadre de la "consolidation de la diplomatie parlementaire, en tant que

pilier essentiel de la politique étrangère de l'Algérie", ajoute le communiqué.

La réunion a porté également sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du Parlement arabe, afin de permettre à la délégation d'"accomplir au mieux sa mission et de refléter les aspirations de l'Algérie dans son environnement arabe", note la même source, précisant que la délégation en question est composée de MM. Larbi Mouaz, président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) et de Aïssa Bouregba, vice-président du groupe parlementaire du Tiers présidentiel.

JUSTICE

"La prévention et la lutte contre la contrebande de devise", thème d'une journée d'étude

Le thème de "la prévention et la lutte contre la contrebande de devise" a constitué mercredi l'axe d'une journée d'étude organisée par la cour de justice de Skikda en coordination avec l'administration des douanes et en présence de magistrats, d'avocats, de directeurs de banques et de représentants des directions des impôts et des domaines et des corps de sécurité.

Selon les organisateurs, la rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat dans la lutte contre la criminalité économique et financière et de débattre des moyens d'affronter le phénomène de contrebande de

la devise en tant que crimes menaçant l'économie nationale et les équilibres financiers.

Dans sa communication sur "le crime de contrebande de devise par l'importation et l'exportation dans la loi algérienne", le conseiller à la chambre pénale de la cour de Skikda, Mohamed Mohsni, a évoqué les méthodes frauduleuses pratiquées par certains opérateurs pour organiser la fuite de capitaux et le blanchiment d'argent à travers la surfacturation à l'importation et l'exportation dans le but de transférer des fonds d'une manière illégale vers l'étranger, considérant que les fausses factures

sont l'une des formes les plus répandues de la criminalité économique.

Il a appelé dans ce contexte à "renforcer le contrôle des opérations commerciales internationales et la coordination entre les divers secteurs pour l'endiguer". De son côté, le chef de l'inspection divisionnaire des douanes de Skikda, le contrôleur général, Redouane Keraa, a souligné dans son intervention sur "la falsification des factures du commerce extérieur" que les dépenses financières suspectes ont suscité durant ces 20 dernières années un intérêt croissant des Etats en raison de son impact sur

l'économie, présentant des exemples de containers saisis au port de Skikda objet de surfacturation.

Cette journée a été ouverte par le président de la cour de Skikda, Abdelhamid Ouazen et le procureur général, Tahar Messaoudi qui ont analysé le concept de "la contrebande de devise" qui est le transfert de devise de ou vers l'étranger d'une manière qui viole les règlements organisant le change et le mouvement des capitaux d'une manière matérielle par le transport de l'argent via les frontières ou d'une manière financière par recours aux fausses factures et aux faux comptes.

TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Sayoud examine les moyens du renforcement de la coopération avec l'OTIF

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, mardi à Alger, le secrétaire général de l'Organisation Intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), Aleksandr Kuzmenko, avec lequel il a examiné les moyens du renforcement de la coopération dans le domaine du transport ferroviaire, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en

présence de son secrétaire général et de nombre de ses cadres, a été l'occasion d'examiner les perspectives de coopération dans divers domaines, notamment l'extension du réseau ferroviaire, le développement des systèmes d'exploitation et de maintenance, ainsi que l'intégration des technologies modernes et intelligentes dans le cadre du transport durable, ajoute la même source.

APS

TISSEMSILT

Installation de la commission de wilaya pour l'assainissement du foncier agricole, un tournant stratégique pour la souveraineté alimentaire

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en application du contenu de la circulaire interministérielle n° 02 du 1er juin 2025, les autorités de la wilaya de Tissemsilt ont organisé, hier, une importante conférence de wilaya consacrée à l'explication de ce texte fondamental pour la réforme du foncier agricole.

Par Abed Meghit

L'événement, présidé par le wali M. Bouzaid Fethi, marque une nouvelle étape dans la politique nationale d'assainissement et de réorganisation du patrimoine foncier agricole.

La rencontre a rassemblé un large panel de responsables et d'acteurs du secteur agricole, parmi lesquels Mme Hamidi, sous-directrice de l'aménagement du territoire agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que des représentants du secteur judiciaire, des services techniques et administratifs, des élus locaux, des agriculteurs, des représentants des agriculteurs algériens (UNPA), et divers partenaires institutionnels.

Une réforme décisive pour une exploitation rationnelle des terres agricoles. Le wali a souligné, dans son intervention, la portée stratégique de cette circulaire qui vise à mettre un terme au désordre persistant dans la gestion du foncier agricole. Le texte consacre la volonté de l'État



d'optimiser l'usage des terres agricoles par des mécanismes clairs, transparents et juridiquement encadrés. Il prévoit notamment la récupération des terres non exploitées, la stabilisation juridique des agriculteurs actifs et l'encouragement à l'investissement dans le secteur agricole, tout en renforçant les contrôles pour empêcher les détournements de vocation. Dans cette dynamique, M. Bouzaid a officiellement annoncé la mise en place de la commission de wilaya pour l'assainissement du foncier agricole, qui aura pour mission d'opérationnaliser la feuille de route nationale

au niveau local. Cette commission, considérée comme l'outil central de la réforme, jouera un rôle déterminant dans la régularisation des situations foncières litigieuses, le recensement des terres inoccupées et leur réattribution légale aux exploitants méritants.

Une commission pluridisciplinaire à l'action coordonnée

La commission nouvellement installée est composée de représentants de l'ensemble des structures concernées par la gestion du foncier : Direction des services agricoles (qui en

assure le secrétariat), Direction des domaines, Direction de l'urbanisme et de la construction, conservation foncière, directions de la planification, des ressources en eau, des assemblées populaires communales, du cadastre, de la chambre d'agriculture, de l'Office national des terres agricoles (ONTA), ainsi que de la Gendarmerie nationale et de l'UNPA. Son action s'inscrira dans une démarche rigoureuse, appuyée par une base de données numérique centralisée, visant à suivre en temps réel l'évolution des travaux dans chaque wilaya.

Une programmation précise est prévue, avec l'objectif clair de clôturer définitivement le dossier du foncier agricole d'ici la fin de l'année 2025. En somme, cette initiative témoigne de la volonté politique affirmée de l'État de sécuriser les ressources foncières agricoles, de rationaliser leur exploitation au profit d'une agriculture productive et durable, et de poser les fondements d'une véritable souveraineté alimentaire nationale.

EL-MENIAÂ

Electrification de plus de 460 exploitations agricoles à fin 2025

Pas moins de 467 exploitations agricoles, dédiées au développement des cultures stratégiques, seront raccordées, d'ici fin 2025, au réseau d'électrification dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). La mise en service de l'électrification, lancée par les autorités de la wilaya, a permis l'alimentation, depuis le début de cette année, de 149 exploitations en vue de satisfaire la demande des opérateurs agricoles de la région qui ambitionnent de contribuer aux efforts visant à atteindre l'autosuffisance en cultures stratégiques, tels les céréales et les fourrages.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme d'envergure prévoyant la concrétisation de 752 opérations d'électrification agricole, en plusieurs étapes, pour alimenter les exploitations implantées à travers la wilaya en énergie électrique, conformément aux directives des hautes instances du pays concernant l'accompagnement du secteur agricole. Les services agricoles de wilaya tablent sur la réalisation d'une production céréalière "prometteuse", sur une superficie emblavée de plus de 23.000 hectares, au titre de la saison agricole actuelle (2024/2025), traduisant la volonté de l'Etat de soutenir l'investissement agricole.

TINDOUF

Un plan d'action pour améliorer l'approvisionnement en électricité durant l'été

Un plan d'action a été élaboré par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans la wilaya de Tindouf, visant l'amélioration de l'approvisionnement en électricité au cours de période estivale 2025, a-t-on appris des responsables de l'entreprise.

"La direction de distribution a entamé, en coordination avec les autres parties concernées, l'exécution de ce plan d'action global ayant pour objectif de faire face à la forte demande en énergie électrique en été et d'assurer un service de qualité au citoyen", a déclaré à la presse le directeur de wilaya de distribution de la société Sonelgaz, Abdelatif Benkhenouf, lors d'une rencontre consacrée aux préparatifs de la saison estivale 2025 et l'évaluation des réalisations de l'année 2024.

Il a ajouté que "la hausse de la demande sur l'électricité, en cette période, est induite par les changements climatiques d'une part, et la dynamique socioéconomique de la wilaya, d'autre part". Le plan d'action se décline en plusieurs axes, dont la réalisation de nouvelles installations pour renforcer les capacités actuelles, et l'exécution d'une opération proactive et précise de maintenance, a ajouté le responsable en signalant que le plan en question prévoit aussi l'identification des "points critiques" relevés durant l'été 2024 et le renforcement des réseaux de transport et de distribution. Ceci, a-t-il dit, en plus de la maintenance des centrales et des réseaux d'électricité et la prévention des incendies sur les transformateurs. Concernant la distribution, M. Benkhenouf a noté que deux nouvelles centrales ont été réalisées, en plus des anciennes qui ont été renforcées pour atténuer la pression et de la réalisation de 15 km de nouvelles lignes en renfort au réseau.

Pour sa part, le directeur de l'unité de production d'électricité de Tindouf, Omar Bensayah, a fait savoir que l'énergie produite à juin courant a atteint les 163 mégawatts, assurées par trois centrales d'une capacité de 106, 51 et 6 mégawatts, ce qui, selon lui, est "suffisant pour couvrir les besoins prévisionnels pour l'été 2025 qui sont estimés à 107 mégawatts".

L'énergie produite actuellement est "suffisante" pour couvrir les besoins locaux et dégager un excédent qui permet une continuité du service durant les pics de consommation, a-t-il poursuivi, soulignant toutefois la nécessité de "poursuivre les efforts selon le programme arrêté, face à la poursuite de la hausse de consommation durant les mois de l'été".

APS

MOSTAGANEM

Mise en service de quatre projets touristiques et hôteliers

Quatre projets touristiques et hôteliers ont été mis en service, mercredi dans la wilaya de Mostaganem, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le Secrétaire général de la wilaya de Mostaganem, Ahmed Menasri, a inauguré, aujourd'hui, le projet d'aménagement du front de mer de la plage "Le petit port", dans la commune de Sidi Lakhdar, pour un montant de 35 millions de dinars.

Les travaux, qui ont duré trois mois, ont permis d'améliorer les infrastructures, d'aménager les quais, d'installer l'éclairage public et divers espaces de détente et de promenade, transformant ainsi le site en un espace touristique intégré, ajoute la même source. Dans la commune de

Fornaka, le même responsable a inauguré la plage "Sidi Mansour 2", qui a également bénéficié d'un important aménagement d'une valeur de 28 millions de dinars, comprenant le revêtement des voies d'accès internes, la création de passages pour piétons et l'installation d'un éclairage public pour accueillir les estivants dans de bonnes conditions. Dans la zone d'expansion touristique des Sables (commune de Mazagran), une nouvelle résidence hôtelière, appartenant à un opérateur privé, est entrée en service. Elle dispose d'une capacité de 190 lits et 65 appartements hôteliers répondant aux normes modernes, selon la même source.

Ce projet classé 3 étoiles a pu bénéficier de mesures exceptionnelles décidées par le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la levée des obstacles administratifs pesant sur les projets d'investissement en suspens.

Par ailleurs, M. Menasri a également inauguré le front de mer de "Les Rochers" dans le quartier de Salamandre, après une opération de réhabilitation d'envergure touchant les infrastructures et divers équipements de base. Ce site est, désormais, un lieu touristique attractif, situé à proximité du port de pêche et de plaisance, ainsi que du front de mer "Ahmed Ben Bella".

A cette occasion, une exposition de produits d'artisanat local a également été organisée au niveau de ce front de mer, qui se trouve en face du port commercial de Mostaganem et de la baie d'Arzew, a-t-on précisé.

RELIZANE

Renforcement du réseau électrique avec 70 nouveaux transformateurs

Le réseau électrique de la wilaya de Relizane a été renforcé par la mise en place de 70 nouveaux transformateurs, en prévision de la saison estivale 2025, a annoncé, mercredi, le directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Abdelkader Dhamen.

Lors d'une conférence de presse consacrée aux réalisations de l'entreprise dans la wilaya, M. Dhamen a précisé que Sonelgaz Relizane a, récemment, achevé l'installation de 70 transformateurs de basse tension dans différentes zones, ainsi que la réalisation de 15 km de réseau électrique, pour un coût global dépassant 806 millions de dinars. Afin d'éviter toute perturbation dans l'approvisionnement en énergie durant l'été, l'entreprise a mis en œuvre un plan préventif à travers plusieurs pro-

jets visant à améliorer la qualité de service pour les clients. Cela comprend, notamment, la création de trois nouvelles lignes de haute tension d'une longueur totale de 15,75 km, a ajouté le même responsable. Ces projets de développement visent à améliorer et garantir la qualité de l'alimentation en électricité et à répondre à la demande croissante durant cette période de forte consommation.

Concernant la campagne de prévention et de lutte contre les incendies pour cette année, la direction a mené des opérations d'élague d'arbres sur 1,7 km et réalisé plus de 12 tranchées coupe-feu.

Pour rappel, la direction de distribution de Sonelgaz à Relizane alimente plus de 231.000 clients en électricité, via un réseau de plus de 8.712 km.

ÉNERGIE

L'Organisation arabe de l'énergie met en avant les efforts de l'Algérie visant à développer le gaz naturel et les énergies renouvelables (SG)

Le secrétaire général (SG) de l'Organisation arabe de l'énergie (OAE, ex-OAPEC), Jamal Issa Al Loughani a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie dans le secteur de l'énergie, saluant son programme visant à appuyer et à développer la production du gaz naturel, parallèlement à la mise en œuvre de projets ambitieux en énergies renouvelables.

Dans un entretien accordé à l'APS, avant sa participation à la 12e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, qui ont débuté mardi à Oran, M. Al Loughani a salué "les efforts que déploie l'Algérie dans le développement de son industrie gazière, à travers sa stratégie visant à porter la production de gaz naturel à 200 milliards de M3/an à moyen terme", soulignant que cette démarche permettrait au pays de "couvrir la demande locale croissante et de conforter sa place sur le marché gazier mondial, à travers l'augmentation du volume de ses exportations".

La démarche de l'Algérie en matière de renforcement de ses capacités en gaz naturel intervient à un moment où les acteurs énergétiques, dont l'Organisation, considèrent le gaz comme "un carburant essentiel dans le système énergétique à l'avenir", de par ses avantages économiques et environnementaux indispensables, a précisé le SG de l'organisation (anciennement OAPEC).

S'agissant des énergies renouvelables, le responsable a mis en exergue l'importance de l'objectif fixé par l'Algérie visant à intégrer ces énergies à hauteur de 30 % dans le mix énergétique national d'ici à 2035, se félicitant de la stratégie nationale de l'hydrogène vert, et de l'attachement du pays à se positionner à l'avenir sur le marché émergent de l'hydrogène, "comme l'un des producteurs potentiels de l'hydrogène vert et de ses dérivés avec un coût concurrentiel par rapport aux autres producteurs potentiels à l'échelle mondiale".

Il a cité, en outre, le rôle attendu de ce projet dans l'approvisionnement du

marché européen via le corridor sud "SoutH2 corridor" reliant l'Algérie à la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne.

En contrepartie, le même responsable estime que "l'hydrogène en est encore à ses premières étapes et a besoin de longues années de recherche et de développement avant de créer un marché international à cette ressource, comme ceux du pétrole et du gaz".

L'Algérie, pays acteur et influent dans l'Organisation

Evoquant le rôle de l'Algérie au sein de l'OAE, M. Al-Loughani a mis en avant sa contribution "active et influente" depuis son adhésion en 1970, notamment dans la prise de "nombreuses décisions cruciales ayant marqué l'histoire de l'Organisation".

Il a, à cet égard, souligné, le rôle "pionnier" de l'Algérie et "sa contribution à la création des compagnies arabes issues de l'Organisation, en y détenant des parts importantes".

A une question sur les perspectives du marché énergétique international, le responsable a souligné que le marché pétrolier "est à la croisée des chemins, les facteurs économiques et géopolitiques interagissant ensemble dans la définition de l'évolution des prix du pétrole brut, ce qui exige une flexibilité stratégique et un suivi permanent pour prendre des mesures proactives face aux changements effrénés à l'image de ce qui se fait par les pays participant à la déclaration de coopération Opep-non Opep, dont six pays membres de l'Organisation arabe de l'énergie".

L'Organisation, poursuit le SG, prévoit trois scénarios pour l'évolution

des prix du pétrole brut, le premier consiste en la réalisation d'un "équilibre entre l'approvisionnement et la demande, avec une lente amélioration de l'économie mondiale et la poursuite par les pays de l'OPEP de la levée progressive de leurs restrictions de production, maintenant, ainsi, les prix entre 60 et 70 dollars/baril".

Le deuxième scénario probable est "l'amélioration, de manière significative, de la demande mondiale grâce à la relance économique en Chine, en Inde et en Europe mais aussi à l'apaisement des tensions commerciales, ce qui pourrait pousser les prix à 75 dollars le baril, voire plus".

Le dernier scénario repose sur un ralentissement de la performance économique mondiale qui pourrait conduire, selon M. Al Loughani, "à une baisse des prix du pétrole brut en dessous de 50 dollars le baril".

Pour ce qui est des thèmes et axes des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, M. Al Loughani a expliqué qu'ils étaient en phase avec la vision de l'Organisation dans le renforcement de la coopération entre les pays membres, et l'élaboration de politiques équilibrées pour la stabilité des marchés à l'échelle mondiale.

Il a à ce propos déclaré : "Tous les axes de la rencontre sont en phase avec le message de l'Organisation visant le renforcement des liens de coopération entre les pays membres, ainsi que l'élaboration de politiques équilibrées à même de répondre aux aspirations du développement durable, dans le cadre d'une approche visant la stabilité des marchés et répondant à la demande mondiale sur l'énergie".

DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE 65 familles de produits algériens exportées

Un total de 65 familles de produits algériens ont été exportées vers plusieurs pays au cours des dernières années, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de diversification industrielle, a indiqué mardi à Alger un responsable du ministère de l'Industrie.

S'exprimant lors d'une conférence intitulée "Relance et développement de l'industrie en Algérie : défis, réformes et opportunités", tenue dans le cadre de la 56e Foire internationale d'Alger (FIA), le sous-directeur de l'investissement industriel au ministère, Abdelkrim Aissat, a souligné que les exportations de produits industriels ont été multipliées par cinq ces dernières années.

Cette dynamique s'est traduite par une relance notable du secteur, avec des performances enregistrées dans plusieurs filières, dont l'industrie sidérurgique.

Grâce à une montée en puissance de la production en quantité, qualité et diversité, l'Algérie est passée du statut d'importateur à celui d'exportateur de produits sidérurgiques.

La filière clinker/ciment figure également parmi les plus performantes, avec une capacité nationale de production atteignant 39 millions de tonnes par an, alors que la demande locale est estimée à 20 millions de tonnes, le reste étant destiné à l'exportation.

L'industrie de l'électroménager couvre aujourd'hui 83% des besoins du marché local, avec un taux d'intégration pouvant atteindre 80% pour certains produits. Des exportations sont également réalisées vers 36 pays.

Concernant l'agroalimentaire, M. Aissat a indiqué qu'elle représente la 2ème industrie du pays, contribuant à plus de 50% au PIB industriel hors hydrocarbures.

La filière dispose d'un important potentiel exportable, notamment dans les produits tels que les pâtes, couscous, biscuits, jus, conserves, huile d'olive et ses sous-produits.

La filière textile a, quant à elle, enregistré un essor du nombre d'entreprises, atteignant plus de 11.000 unités, dont 39 relèvent du secteur public.

Dans le domaine des engrais, la production nationale couvre entièrement les besoins en engrais azotés et à 70 % en engrais phosphatés, faisant de cette filière l'une des cinq principales sources d'exportation industrielle ces dernières années.

La chimie connaît également une expansion dans plusieurs branches : verre, pneumatiques, peintures, cosmétiques, produits d'entretien, etc.

M. Aissat a mis en avant les opportunités d'investissement dans les segments encore vierges de la chimie de base et de la chimie fine.

S'agissant du matériel agricole, le taux d'intégration des moissonneuses-batteuses et tracteurs dépasse 70%, permettant de satisfaire la demande locale.

Concernant l'industrie automobile, le responsable a rappelé les mesures incitatives prévues par le décret exécutif n 22-384 de novembre 2022, visant à développer une véritable industrie de construction automobile en Algérie.

M. Aissat a précisé que la stratégie nationale repose sur trois piliers : une industrie à croissance dynamique, inclusive et durable.

De son côté, le directeur de la veille stratégique au ministère a rappelé que le secteur œuvre à appliquer les recommandations issues de la Conférence nationale sur la relance industrielle tenue en 2022, notamment à travers le redéploiement du secteur public marchand et le soutien aux PME.

La conférence a donné lieu à des échanges entre opérateurs économiques et représentants du ministère autour des mesures d'accompagnement mises en œuvre.

FIA

Rezig appelle les entreprises nationales à renforcer leur présence sur les marchés africains

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations Kamel Rezig a appelé, mardi à Alger, les entreprises algériennes à renforcer leur présence sur les marchés internationaux, notamment africains, après avoir réussi à couvrir les besoins du marché national.

Lors de sa visite des pavillons de la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée du 23 au 28 juin au Palais des expositions, M.

Rezig a affirmé que la diversité et la qualité des produits algériens ont permis de répondre aux besoins des consommateurs locaux et d'accéder à plusieurs marchés internationaux.

Le ministre était accompagné, lors de cette visite, par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que par le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, Youcef El Ghazi.

Dans ce contexte, M.

Rezig a souligné l'importance d'exploiter les foires économiques, en tant qu'espaces de promotion du produit national et d'ouverture de nouvelles perspectives, rappelant que ses services ont élaboré un calendrier dédié à la participation algérienne aux foires internationales, s'étendant jusqu'à fin 2026 et concernant plusieurs pays africains.

Il a également mis en relief les mesures prises par l'Etat pour encourager les exportations hors hydrocarbures, à travers l'accompagnement des opérateurs économiques dans leur parcours d'exportation.

En visitant le stand de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), le ministre s'est félicité de l'accord conclu pour l'exportation des produits de cette entreprise vers le marché mauritanien, louant la qualité de ses produits.

Il s'est aussi félicité des avancées réalisées par les entreprises privées activant

dans les domaines des industries électroniques et de l'électroménager, qui ont réussi à s'introduire sur plusieurs marchés internationaux, en particulier en Afrique, qualifiée de "prometteuse" pour les produits algériens.

Le ministre a également mis en lumière la contribution de la société "ENICAB" spécialisée dans la fabrication de câbles, basée à Biskra, à la réduction des importations dans ce secteur, tout en ouvrant de perspectives d'exportation prometteuses, notamment après le lancement de la production de câbles économes en énergie et écologiques, ainsi que le projet de fabrication de câbles à fibres optiques, dont l'entrée en service est prévue pour février 2026.

M. Rezig a inspecté les projets du Groupe "Souakri" dans les domaines de la production d'engrais, des matériaux de construction et de l'agriculture, saluant son potentiel en exporta-

tion.

Il a, dans ce sens, appelé les responsables du groupe laitier "Giplait" à œuvrer à l'exportation de leurs produits vers les marchés africains.

Concernant les industries agroalimentaires, M. Rezig a mis en exergue le succès des entreprises nationales dans la couverture du marché local, soulignant la volonté de son département ministériel d'accompagner les opérateurs économiques vers l'exportation.

M. Rezig a, en outre, appelé les entreprises produisant les produits détergents et de soins corporels à renforcer leur présence sur les marchés africains, en plus des produits agricoles pour lesquels l'Algérie dispose d'un excédent de production, selon les explications qui lui ont été fournies au niveau du stand de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV).

APS

MARCHÉS EN ASIE

Le pétrole reprend son souffle

Les cours du pétrole tentaient de remonter mercredi en Asie après leur chute la veille, dans un marché évaluant la situation au Moyen Orient, tandis que les Bourses hésitaient, hantées à nouveau par le spectre des tensions commerciales.



La cours se ressaisissaient quelque peu mercredi dans les échanges asiatiques, à la faveur de quelques achats à bon compte. Vers 02H20 GMT, le baril de WTI américain grimpait de 1,40% à 65,27 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 1,33% à 68,03 dollars.

Vers 02H20 à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei céda 0,10% à 38.750 points et l'indice élargi Topix perdait 0,34% à 2.771 points. La Bourse de Séoul grimpait en revanche de 0,22%, Sydney abandon-

nait 0,04%, Taipei grimpait de 0,76%.

A Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,79%, en Chine continentale, l'indice composite de Shanghai grignotait 0,07%, celui de Shenzhen progressait de 0,41%. Dopées en partie par les gains de Wall Street la veille, les places asiatiques apparaissaient divisées, au gré d'échanges volatils.

L'or, valeur refuge qui avait profité des tensions au Moyen-Orient ces derniers jours, continuait de ré-

sister en dépit de la trêve conclue: vers 02H30 GMT, il grimpait de 0,20% à 3.330 dollars l'once.

En revanche, le dollar --qui lui aussi avait attiré les investisseurs en quête de sécurité face aux inquiétudes géopolitiques-- céda désormais du terrain: il reculait de 0,10% face à la monnaie japonaise, à 144,80 yens pour un dollar. Ce renchérissement du yen mettait sous pression les titres des grands groupes exportateurs nippons à la Bourse de Tokyo.

PÉTROLE

Le Brent à près de 68 dollars

Les prix du pétrole repartent légèrement à la hausse mercredi, portés par la baisse des stocks de brut américains. Vers 9h05 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, remontait de 1,27% à 67,99 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, regagnait 1,23% à 65,16 dollars. Selon les analystes, le rebond mercredi s'explique par le rapport de l'American Petroleum Ins-



titute (API) publié mardi soir, qui a montré une baisse considérable des stocks de pétrole brut de 4,28 millions de barils la semaine dernière.

L'API a aussi estimé que les stocks d'essence étaient en légère hausse, de 764.000 barils. Les investisseurs attendent cependant plus tard dans la séance les chiffres sur les stocks relayés par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 7 juillet, réputés plus fiables.

Le dollar perd du terrain

Le dollar perdait du terrain mardi dans un contexte de cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, et alors que certains membres de la banque centrale américaine (Fed) se sont montrés favorables à une baisse des taux.

"Le dollar agissait comme une valeur refuge de choix" face aux tensions au Moyen-Orient, a souligné Kathleen Brooks, analyste de XTB. "Lorsque le risque géopolitique diminue, cela pèse sur le dollar, ce qui pousse les autres devises à la hausse."

Vers 18H40 GMT, le billet vert reculait de 0,37% par rapport à l'euro, à 1,1621 dollar.

Un peu plus tôt, la monnaie unique européenne avait touché un plus haut depuis octobre 2021 face au billet vert, à 1,1642 dollar pour un euro. Le "buck" - autre surnom de la monnaie américaine - lâchait aussi 0,76% vis-à-vis de la livre, à 1,3628 dollar.

En parallèle, le président de la Fed Jerome Powell a répété mardi qu'il ne voyait "pas d'urgence" à baisser les

taux d'intérêt de l'institution. Les responsables de la Fed étaient tous d'accord pour laisser les taux directeurs inchangés lors de la dernière réunion de la banque centrale, la semaine passée.

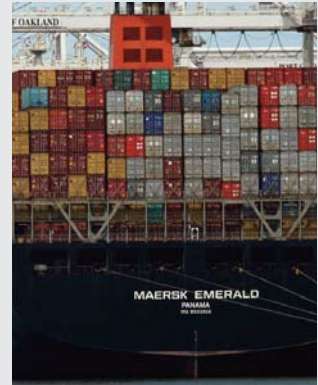
Désormais, plusieurs d'entre eux paraissent pencher en faveur d'une diminution des taux dès que possible. Les taux directeurs de la Fed - qui guident les coûts d'emprunt des particuliers et des entreprises - sont compris entre 4,25% et 4,50% depuis décembre.

Wall Street termine en hausse

Un vent d'optimisme a soufflé sur la Bourse de New York mardi, qui a terminé en forte hausse. Le Dow Jones a gagné 1,19%, l'indice Nasdaq a pris 1,43%. L'indice élargi S&P 500 a progressé de 1,11%, non loin de son sommet historique.

DANEMARK

Le géant du transport maritime Maersk cesse ses opérations avec les entreprises liées aux colonies en Cisjordanie occupée



Le géant danois du transport maritime Maersk a décidé de cesser ses opérations commerciales et de rompre tout lien avec les entreprises liées aux colonies en Cisjordanie occupée, a-t-il annoncé sur son site internet.

"À la suite d'un récent examen des transports liés à la Cisjordanie, nous avons encore renforcé nos procédures de contrôle en ce qui concerne les colonies, notamment en alignant notre processus de contrôle sur la base de données du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) répertoriant les entreprises impliquées dans des activités dans les colonies", a-t-il indiqué dans une déclaration publiée récemment.

La base de données du HCDH répertorie les entreprises impliquées dans diverses activités liées aux colonies, telles que la fourniture de services, d'équipements ou d'opérations financières qui soutiennent les colonies illégales.

Cette décision fait suite à plusieurs mois de pression exercée par des militants pro-palestiniens sur Maersk.

Ses expéditions ont fait, en effet, l'objet d'une surveillance étroite dans le cadre d'une campagne internationale menée par le Mouvement de la jeunesse palestinienne (Palestinian Youth Movement - PYM), une organisation citoyenne.

Le groupe s'est principalement concentré sur les expéditions de Maersk liées aux ventes militaires étrangères des États-Unis, mais le PYM a également enquêté sur le transport de marchandises provenant d'entreprises liées aux colonies.

L'entité sioniste a construit plus de 100 colonies dans toute la Cisjordanie occupée, qui abritent quelque 500.000 colons.

Ces colonies, illégales au regard du droit international, vont de petits avant-postes à des communautés plus importantes dotées d'infrastructures modernes.

"Cela envoie un message clair à l'industrie mondiale du transport maritime: le respect du droit international et des droits humains fondamentaux n'est pas facultatif."

Il n'est plus viable de faire des affaires avec les colonies illégales, et le monde entier observe pour voir qui suivra", a déclaré Aisha Nizar, du PYM, citée dans un communiqué.

L'année dernière, l'Espagne a interdit aux navires de l'armateur danois transportant du matériel militaire vers l'entité sioniste, d'utiliser ses ports.

TISSEMSILT

Une dynamique citoyenne et de développement durable au cœur de l'action locale

Le coup d'envoi de la 5e édition de l'initiative nationale "Protégeons nos forêts" a été donné ce samedi, au sein du Parc national de Theniet El Had.

ABED MEGHIT

Cette campagne de sensibilisation, pilotée par la Radio algérienne, marque une nouvelle étape dans l'engagement collectif contre les incendies de forêts et pour la préservation du patrimoine naturel. Sous la supervision du wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, et en présence de plusieurs responsables locaux, de représentants de la société civile, d'associations écologistes et d'institutions publiques, la cérémonie d'ouverture a mis en lumière l'importance de la participation citoyenne dans la prévention des catastrophes environnementales. Dans son allocution, M. Bouzaid Fethi a salué cette initiative qu'il a qualifiée de "fondamentale dans la consolidation de la conscience collective environnementale". Il a souligné l'importance d'une approche intégrée, mêlant sensibilisation, action sur le terrain et accompagnement institutionnel. Le wali a d'ailleurs pris part à un plateau radio pour débattre de l'impact des actions de terrain dans la

protection du couvert forestier, souvent exposé aux incendies durant la saison estivale.

Une dynamique de transformation locale affirmée

Au-delà de cette campagne de sensibilisation, le wali a profité de l'occasion pour dresser un état des lieux des efforts engagés à l'échelle de la wilaya, insistant sur les transformations profondes en cours. Il a évoqué une « dynamique prometteuse » reposant sur une feuille de route définie à partir d'un diagnostic rigoureux de la situation locale et appuyée par la mobilisation des ressources humaines et matérielles disponibles. Dans ce cadre, plusieurs projets structurants ont été entrepris, notamment la modernisation des infrastructures routières avec la réalisation de routes nationales à double voie, visant à améliorer la connectivité et à stimuler la croissance économique. Ces investissements sont appelés à ouvrir de nouvelles perspectives pour les jeunes, les investisseurs et l'ensemble des citoyens, tout

en contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

L'eau potable, un enjeu de souveraineté locale

Le wali a également insisté sur la question cruciale de l'approvisionnement en eau potable, particulièrement durant les périodes de forte consommation estivale. Plusieurs projets ont été lancés, incluant le forage de puits profonds, la réhabilitation des réseaux d'alimentation, la réparation des fuites et l'intensification des opérations de contrôle. Il a affirmé que "la disponibilité régulière de l'eau potable reste une priorité stratégique pour l'État", tout en appelant à un usage rationnel de cette ressource face aux défis climatiques croissants.

Logement : vers l'éradication définitive de l'habitat précaire

Sur le plan social, M. Bouzaid Fethi a mis en avant les avancées notables en matière d'habitat. Il a réaffirmé l'engagement des auto-



rités locales à garantir un logement décent pour tous, en s'appuyant sur des programmes de construction diversifiés, aussi bien en milieu urbain que rural. Grâce à cette stratégie, la wilaya a pu éliminer progressivement les habitations précaires et anarchiques, notamment dans la ville de Tissemsilt. Depuis son arrivée à la tête de la wilaya, plus de 1 700 familles ont été relogées dans des habitations neuves et plus de 60 hectares de foncier ont été récupérés, ouvrant la voie à de nouveaux projets structurants dans

les secteurs de la santé, de l'éducation et des services publics.

La cinquième édition de l'initiative "Protégeons nos forêts" n'est pas seulement un acte écologique, mais s'inscrit dans une vision plus large de développement durable portée par les autorités locales. Entre modernisation des infrastructures, gestion rationnelle des ressources et promotion du logement digne, la wilaya de Tissemsilt se positionne comme un exemple d'engagement local au service du citoyen et de son environnement.

Premier départ des enfants vers le CVL « figuier » à Boumerdes

Par Abed Meghit

Dans une ambiance empreinte de joie et d'enthousiasme, la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Tissemsilt a donné le coup d'envoi officiel de la première vague d'enfants bénéficiaires du programme national des colonies de vacances pour l'année 2025.

Ce premier groupe, composé de 100 enfants, âgés entre 7 et 14 ans issus de différentes communes de la wilaya, a pris la route en direction du centre de vacances de Karma (Figuier) à Boumerdes, dans le cadre du dispositif ministériel consacré aux activités de détente estivale destinées à la jeunesse.

La cérémonie de départ, organisée devant le siège de la maison de jeunes d'« El Merdja » du chef-lieu de wilaya, a été présidée par le directeur de la jeunesse et



des sports, en présence de plusieurs responsables et partenaires du secteur. Les

cadres du secteur se sont joints aux familles et aux enfants pour partager un

moment festif et convivial, marqué par des chants, des applaudissements et des mots d'encouragement adressés aux jeunes campeurs.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts du ministère de la Jeunesse visant à promouvoir le droit aux loisirs pour tous les enfants algériens, en particulier ceux issus de régions enclavées.

Elle offre également un espace d'épanouissement, d'apprentissage et de socialisation à travers des activités culturelles, sportives et éducatives encadrées par des animateurs formés.

D'autres départs sont prévus dans les jours à venir vers le CVL Mezghana (village africain), consolidant ainsi l'engagement des autorités locales à faire de la période estivale une saison de découverte, de repos et de citoyenneté active pour les jeunes générations.

Des animateurs formés pour encadrer les CVL : une nouvelle génération d'ambassadeurs de la jeunesse locale

Par Abed Meghit

Dans un climat de fierté et d'encouragement, la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Tissemsilt a organisé une cérémonie officielle pour remettre les attestations de participation aux jeunes animateurs ayant suivi avec succès un stage de formation de premier niveau pour l'encadrement des CVL 2025.

La cérémonie s'est tenue au siège de la DJS, en présence du directeur de la jeunesse et des sports, du directeur du stage et du chef du service des activités de jeunesse.

Ces jeunes animateurs, désormais reconnus comme aptes à assurer des responsabilités pédagogiques et ludiques au sein des colonies de vacances 2025, ont été formés à l'auberge de jeunesse de Bordj Bounaâma, pendant 10 jours.

Outre les certificats de formation, des visas d'animateurs stagiaires leur ont été remis, marquant ainsi une étape importante dans leur parcours d'engagement citoyen et de développement personnel.

Lors de son intervention, le directeur

de la DJS a salué la motivation des jeunes stagiaires et a insisté sur l'importance de cette formation dans le contexte de la saison estivale qui s'ouvre.

Il a exhorté les nouveaux animateurs à tirer pleinement parti des stages pratiques qu'ils effectueront dans les différents CVL à travers le pays.

« Vous êtes désormais les ambassadeurs de Tissemsilt, porteurs des valeurs de responsabilité, de solidarité et de dynamisme », a-t-il souligné, tout en les appelant à faire preuve de professionnalisme et de créativité dans leurs missions pédagogiques.

Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre des préparatifs menés par la DJS pour assurer le bon déroulement de la saison estivale 2025 et garantir un encadrement de qualité pour les enfants et adolescents participant aux colonies de vacances. Il reflète également la volonté des autorités locales de miser sur la jeunesse comme levier de développement social et de cohésion communautaire.

À travers cette initiative, la wilaya de Tissemsilt réaffirme son engagement à promouvoir l'éducation pédagogique, les

activités de plein air et l'épanouissement des jeunes, tout en renforçant les compé-

tences de ceux qui choisissent de s'investir au service des autres.

SCOUTS - TÉLÉPHONIE MOBILE

Signature d'une convention de partenariat entre Ooredoo et les Scouts musulmans algériens

Une convention de partenariat a été signée, mercredi à Alger, entre l'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo, et les Scouts musulmans algériens (SMA) pour la concrétisation de projets humanitaires et caritatifs, indique un communiqué de cet opérateur.

La convention a été signée par le Commandant général des SMA, M. Abderrahmane Hamzaoui, et le directeur général de l'opérateur Ooredoo-Algérie, M. Roni Tohme.

Ce partenariat fondé sur des valeurs communes vise à "concrétiser une série d'initiatives en matière de volontariat, de solidarité, d'enseignement, de formation et de sécurité routière", précise le communiqué. En vertu de cette convention,

Ooredoo s'engage à "soutenir les Scouts musulmans algériens dans leurs nobles missions au profit de la société algérienne, à travers la concrétisation et l'accompagnement de plusieurs projets humanitaires et caritatifs, mais aussi par la mise en œuvre d'actions communes d'intérêt général dans le cadre de la solidarité nationale", précise la même source. Dans ce cadre, Ooredoo "prendra en charge le financement d'initiatives d'enseignement et de formation et de campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière en direction des jeunes" et "participera à la mise en œuvre de plusieurs projets humanitaires et caritatifs", conclut le communiqué.

APS

GRÈCE

Plus de 4.000 hectares ravagés par les flammes sur l'île de Chios

Plus de 4.000 hectares, surtout des terrains broussailleux et agricoles, ont été ravagés par les flammes sur l'île grecque de Chios en Égée où un incendie de forêt violent se poursuivait mercredi pour le quatrième jour consécutif, selon les pompiers et la Protection civile.

L'incendie qui s'est déclaré dimanche, continue d'avoir "des foyers disparates" surtout dans le sud de l'île où opèrent plus de 400 pompiers épaulés de 85 véhicules, 4 bombardiers d'eau et sept hélicoptères, a indiqué le bureau de presse des pompiers.

"Le feu n'a pas encore été circonscrit mais il est en baisse (d'activité)", a indiqué un responsable de ce service. Lundi, cette île, toute proche des côtes turques, où plusieurs villages et un centre d'accueil de migrants et demandeurs d'asile ont été évacués par précaution, avait été placée en état d'urgence. Une femme, travaillant comme femme de ménage, a été arrêtée mardi soir après avoir admis avoir jeté un mégot par terre ce qui a déclenché l'incendie, ont rapporté l'agence de presse grecque ANA et les pompiers.

L'observatoire européen Copernicus a également confirmé mercredi que plus de 4.000 hectares ont été brûlés



sur cette île, la 5e plus grande de Grèce, soulignant que "la situation évolue rapidement".

Près de 20% des dégâts, soit plus de 840 hectares, touchent des champs agricoles, surtout

des oliveraies et des champs de mastic.

Produit emblématique de

Chios, la mastiha en grec est une résine extraite des arbustes homonymes, un ingrédient naturel unique utilisé en médecine mais aussi dans l'alimentation et la cosmétique. Située dans le sud-est de la Méditerranée, la Grèce est particulièrement vulnérable aux incendies chaque été, alimentés par des vents violents, la sécheresse et des températures élevées.

Comme chaque été, le pays s'attend à une vague de chaleur importante ces prochains jours avec des températures pouvant dépasser les 40 degrés localement, en particulier à Athènes, selon les prévisions météorologiques.

L'an dernier, quelque 45.000 hectares sont partis en fumée dans toute la Grèce avec notamment un incendie ravageur dans une banlieue de la capitale, selon le WWF Grèce et l'Observatoire national d'Athènes.

CHINE

Plus de 80.000 personnes évacuées après des inondations dans le sud-ouest du pays

Plus de 80.000 personnes ont été évacuées après des inondations dans la province chinoise de Guizhou, dans le sud-ouest du pays, a déclaré mercredi l'agence d'Etat chinoise.

Les pluies torrentielles en cours ont forcé environ 80.900 personnes à quitter leurs foyers mardi après-midi, a rapporté l'agence de presse Chine Nouvelle.

Mardi à 14H30 heure

locale, 48.900 personnes avaient été évacuées dans le district de Rongjiang et 32.000 dans le district de Congjiang.

La réponse d'urgence aux inondations a été portée au niveau I, le plus élevé, dans les deux districts. Rongjiang a connu de fortes pluies depuis 20H00 lundi, et la crue de la rivière Duli avait dépassé de 6,68 m le seuil d'alerte dans un site

mardi à 14H00.

Le terrain de football du stade Cun Chao a été submergé par trois mètres d'eau.

Des équipes de secours, dont des pompiers et des bénévoles, ont déployé des bateaux et d'autres équipements pour les opérations de sauvetage dans les deux districts.

Mardi à 16H00, le département provincial de ges-

tion des urgences avait distribué des articles de secours comprenant 30.000 bouteilles d'eau potable et 10.000 bols de nouilles instantanées.

Toujours au Guizhou, des glissements de terrain provoqués par la pluie ont entraîné l'effondrement d'une partie d'un pont sur une autoroute du district de Sandu. Aucune victime n'a été signalée pour l'heure.

COLOMBIE

Un glissement de terrain près de Medellín fait au moins huit morts



Au moins huit personnes sont mortes et cinq autres ont été blessées mardi dans un glissement de terrain dans le nord-ouest de la Colombie, a annoncé la maire de Bello, ville proche de Medellín. L'éboulement a touché "plus de dix logements", a déclaré dans une vidéo envoyée aux médias la maire, Lorena Gonzalez. La presse locale fait état d'au moins dix disparus. Des images diffusées par les médias montrent des maisons recouvertes de terre sur une montagne. Le glissement de terrain a été provoqué par de fortes pluies qui se sont engouffrées dans un ravin, selon la presse.

Au petit matin mardi, des vidéos circulant sur internet montraient un torrent dévalant les rues de la ville de Bello. C'est "une tragédie, une douleur que tout le département pleure et ressent aujourd'hui", a réagi sur les réseaux sociaux Andrés Julian Rendon, gouverneur du département d'Antioquia dont Medellín est la capitale. Début mai déjà, les autorités avaient fait part d'au moins cinq morts dans un glissement de terrain à Sabaneta, au sud de Medellín, la deuxième ville du pays, après des pluies torrentielles.

APS

BRÉSIL

Démantèlement d'un réseau de fraude bancaire contre des footballeurs

Les autorités brésiliennes ont annoncé mardi avoir démantelé un réseau de fraude bancaire qui détournait des fonds issus de salaires de footballeurs professionnels, dont l'attaquant international Gabigol, en se faisant passer pour eux.

Selon les enquêteurs, qui ont arrêté sept suspects, les fraudeurs présumés ouvraient des comptes bancaires avec de faux documents au nom de footballeurs et sollicitaient ensuite le transfert de leur salaire depuis les comptes où ils avaient été versés par leurs clubs. Gabriel Barbosa, dit Gabigol, attaquant vedette de Cruzeiro, et l'Argentin Walter Kannemann, défenseur de Gremio, figurent parmi les victimes de ces fraudes, a indiqué lors d'un

point presse Thiago Lima, un des commissaires chargés du dossier.

Les fraudeurs ont détourné plus d'un million de réais (environ 156.000 euros), dont seulement 135.000 réais (environ 21.000 euros) ont pu être récupérés, d'après les autorités. "Une fois qu'ils avaient reçu les fonds, les escrocs les transféraient vers d'autres institutions financières, faisaient des achats ou effectuaient des retraits dans des distributeurs automatiques pour compliquer le suivi et la récupération des sommes", a expliqué le ministère brésilien de la Justice dans un communiqué. L'enquête a débuté en janvier, après qu'une banque eut identifié des irrégularités dans des opérations sur des comptes de



footballeurs. La banque "a corrigé immédiatement" le problème après s'être rendu compte de la fraude et a remboursé les victimes, "qui n'étaient pas au courant" de ces transferts de fonds vers d'autres comptes bancaires, selon la police. L'opération policière de mardi, baptisée "Falso 9" (Faux neuf, terme du jargon footballistique désignant les avant-centres qui décro-

chent vers le milieu de terrain pour tromper la défense), a mobilisé plus de cent agents dans quatre Etats brésiliens. Trente-trois ordres judiciaires ont été émis, notamment des mandats d'arrêt et de perquisition. Les suspects encouraient jusqu'à 33 ans de prison pour les délits de fraude, usurpation d'identité, organisation criminelle et blanchiment.

ALGERAC Journée mondiale de l'Accréditation



Par C. Chorfi

L'organisme Algérien d'accréditation a organisé mercredi une rencontre placée sous le thème : L'accréditation : Renforcer les capacités des petites et moyennes Entreprises. Cette journée coïncide également avec la célébration des 20 ans de création d'ALGERAC, qui les ont marqués tout au long de ce parcours par un engagement en faveur de l'impartialité et de l'objectivité et de l'indépendance. Représentant le ministre de l'Industrie, le Chef de Cabinet du Ministère est revenu longuement sur le parcours d'ALGERAC, comme étant un levier stratégique au service de la compétitivité et la croissance. Au-delà de sa mission principale qui reste l'évaluation de la conformité. Créé par Décret exécutif n° 05 - 466 du 6 décembre 2005 et placé sous l'autorité du Ministère de l'Industrie, l'organisme Algérien d'Accréditation - ALGERAC - est le seul organisme national reconnu par ses pairs en charge de délivrer après évaluation et sur la base de normes internationales, des accréditations au profit des organismes d'évaluation de la conformité attestant de leurs compétences techniques et organisationnelles à réaliser des prestations de services d'essais, d'analyses, d'étalonnage, d'inspection ou de certification. En somme, l'objectif de l'accréditation est de favoriser les échanges sans entraves techniques, d'établir une relation de confiance, de participer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises et leur efficacité et enfin de garantir une amélioration continue de la qualité. Grâce à ses compétences accrues dans le domaine de la certification, qui vont au-delà des frontières du pays, ALGERAC a su s'imposer à l'international : avec un savoir faire et un background qui ne sont plus à démontrer. A cet effet, la firme Mauritanienne SOMIR, spécialisée dans le raffinage pétrolier s'est vue décerner son certificat d'accréditation dans le domaine des analyses des produits pétroliers selon la norme ISO/IEC 17025. Enfin un hommage a été rendu à trois organismes d'évaluation de la conformité pour leur engagement envers l'accréditation et leur attaché à ALGERAC depuis plus de 15 ans.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES/MÉDÉA Nécessité du respect des gestes de prévention

Les participants à une journée d'information sur la prévention des intoxications alimentaires durant la saison estivale, organisée mercredi à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa, ont souligné l'importance du respect du protocole d'hygiène et sanitaire dans le circuit de vente et de préparation des produits alimentaires afin de préserver la santé du consommateur.



"La sécurité sanitaire des aliments proposés aux consommateurs, que ce soit à l'état naturel, conditionnés ou préparés, contribue à limiter les risques d'intoxication et éviter d'éventuelles complications sanitaires pour le consommateur", a estimé le chef de service de prévention et de médecine préventive au niveau de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Médéa, Djamel Rahmani. L'intervenant a indiqué que "la vigilance doit être de mise lors de l'achat, du stockage ou de la préparation des produits alimentaires, en particulier les produits délicats (viande-oëufs ou laitage)", et a souligné "l'obligation du respect du protocole sa-

nitaire durant les différentes étapes de cuisson". L'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA), Omar Ben-naïcha, a insisté, pour sa part, sur "la nécessité de respecter la chaîne du froid et de s'assurer de la qualité des produits qui sont vendus en boucherie ou utilisés dans la restauration".

"Les bonnes pratiques sanitaires avant et après l'abattage du bétail ou des volailles contribuent à préserver la santé des consommateurs et à protéger ces

derniers contre les risques d'intoxication", a-t-il fait observer. L'inspectrice en chef du service de répression des fraudes au niveau de la direction locale du commerce, Mme Soumia Ibrahim, a rappelé, de son côté, les efforts déployés par le secteur en matière de contrôle de la qualité des produits alimentaires, des établissements de restauration, des pâtisseries et autres commerces où sont proposés des produits alimentaires susceptibles de représenter un risque sani-

taire pour le citoyen. Mme Ibrahim a également abordé dans son intervention le processus suivi dans le contrôle des commerces et des produits proposés aux consommateurs. Il est axé, selon elle, sur la qualité du produit, la méthode de préparation ou de conditionnement, le milieu dans lequel ce produit est préparé, les moyens utilisés, ainsi que les conditions dans lesquels travaillent les employés au sein des établissements de restauration et des pâtisseries.

ORAN Lancement de la deuxième phase de la campagne nationale de don de sang de la Sûreté nationale

Le coup d'envoi de la deuxième phase de la 19e édition de la campagne nationale annuelle de don de sang, organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a été donné, lundi au Centre régional des analyses médicales et d'imagerie de la Sûreté nationale "Mohamed Hamidou Boumediene" d'Oran.

La cérémonie de lancement a été présidée par la Contrôleuse générale de police, Selma Madi, Directrice de la santé, de l'action sociale et des activités sportives à la DGSN, accompagnée de l'inspecteur régional de police de l'Ouest et Contrôleur général de police, Moussa Belabbas, et du Contrôleur de police et Chef de la Sûreté de wilaya d'Oran, Abdelhakim Berghouti.

Cette campagne, que la Direction générale de la sûreté nationale organise ré-

gulièrement au sein de ses effectifs, est menée en coordination avec l'Agence nationale du sang et la Fédération algérienne des donneurs de sang. Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des donneurs de sang (14 juin), et reflète "la volonté de la DGSN de promouvoir les valeurs de solidarité humaine, de responsabilité et de coopération de proximité entre les différentes catégories sociales", a déclaré à la presse le Commissaire de police Sofiane Zouaki, Chef du bureau des expertises médicales à la DGSN.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour garantir la réussite de cette campagne, en conformité avec les normes sanitaires en vigueur et en collaboration avec les institutions concernées, a-t-il ajouté.

De son côté, la Directrice

générale de l'Agence nationale du sang, Houria Tewafdit, a salué l'engagement de la Sûreté nationale dans cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 26 juin, appelant les institutions publiques, privées ainsi que les citoyens à y participer activement. Lors de la première phase de cette campagne, organisée en février dernier, 8.000 poches de sang de différents groupes sanguins avaient été collectées, a-t-elle ajouté, appelant les citoyens à faire don de leur sang, notamment durant la période estivale.

De son côté, Sihem Khadidja Cherif, représentante de la Fédération nationale des donneurs de sang pour les wilayas de l'Ouest, a souligné que ce genre d'initiatives participe au renforcement et à la promotion de l'action humanitaire.

ALGÉRIE-MAURITANIE Des équipes médicales des deux pays réalisent des greffes de rein à Alger

Une équipe médicale mauritanienne participe, aux côtés d'équipes médicales algériennes à des opérations de transplantation rénale qui ont débuté lundi à Alger, dans le cadre d'un programme de coopération bilatérale visant à renforcer les compétences des équipes médicales mauritaniennes dans le domaine de la transplantation d'organes, indique un communiqué du ministère. Dans le cadre du "renforcement de la coopération sanitaire entre l'Algérie et la Mauritanie et de la volonté des deux pays frères de raffermir leur partenariat et d'échanger leurs expertises dans des spécialités médicales pointues, une délégation médicale mauritanienne est arrivée, dimanche à Alger, composée de 7 professeurs et médecins spécialistes dans les domaines de la chirurgie générale, de la chirurgie cardiaque, de la chirurgie pédiatrique, de l'urologie et des maladies rénales", précise le communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un "programme de coopération bilatérale visant à renforcer les capacités et les compétences du personnel médical mauritanien dans le domaine de la transplantation d'organes, notamment la transplantation rénale".

A ce titre, l'équipe médicale mauritanienne participe, aux côtés des équipes algériennes, à quatre (04) interventions de greffe de rein prévues, lundi et mardi, dont une en faveur d'un enfant.

Cette initiative constitue "une occasion d'échange de connaissances et d'expériences médicales entre les équipes sanitaires des deux pays et reflète leur engagement commun en faveur du renforcement de la santé publique dans les deux pays", conclut le communiqué.

APS

APS

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 56156 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 56156 martyrs et 132239 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 79 martyrs et 391 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 5833 Palestiniens sont tombés en martyrs et 20198 autres ont

été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui atten-

dent l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 33 martyrs et plus de 267 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 549 martyrs et plus de 4066 blessés. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15

mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

SOUDAN

Les cas de choléra ont été 40 fois moins nombreux en juin qu'en mai (ONU)

Le nombre de cas présumés de choléra signalés au Soudan en juin a été divisé par 40 par rapport au mois de mai, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies, tout en avertissant qu'une recrudescence des cas est attendue en juillet et août, pendant la saison des pluies.

"Le nombre de nouveaux cas présumés de choléra a fortement diminué ces dernières

semaines", a précisé le BCAH. "Du 16 au 22 juin, 207 cas ont été enregistrés contre plus de 8.400 entre le 19 et le 25 mai, selon les données du ministère de la Santé du pays. Cela représente une baisse par un facteur de 40.

"Depuis juillet 2024, plus de 82.000 cas suspects ont été recensés dans 13 des 18 Etats du Soudan, dont plus de 2.100 décès. L'ONU et ses partenaires intervenant dans les do-

maines de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène "intensifient leur réponse à l'épidémie de choléra".

Plus de 3.000.000 de doses de vaccin oral contre la maladie ont été livrées à Khartoum et au Kordofan-Nord, et la campagne de vaccination est en cours, a confirmé le BCAH. Trois millions de doses supplémentaires sont attendues prochainement. L'agence a souli-

gné qu'un financement flexible était "urgemment nécessaire pour renforcer la réponse, notamment compte tenu de la recrudescence attendue des cas entre juillet et août, liée à la saison des pluies et aux risques d'inondations". Le choléra est une infection particulièrement dangereuse causée par les vibrions cholériques. Elle se transmet par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés.

COUVERTURE VACCINALE

La vaccination des enfants faiblit dans le monde, des millions de vies en danger

La vaccination des enfants contre les maladies potentiellement mortelles s'essouffle dans le monde, sous l'effet d'inégalités économiques persistantes, de perturbations liées à l'ère Covid et de désinformation vaccinale, mettant en danger des millions de vies, avertit une étude publiée mercredi.

Ce panorama mondial de la vaccination infantile de 1980 à 2023, publié dans The Lancet, fournit des estimations actualisées pour 204 pays et territoires, en amont d'une conférence des donateurs de l'Alliance du vaccin (Gavi) mercredi à Bruxelles.

Ces cinquante dernières années ont connu des avancées sans précédent, et le programme essentiel de vaccination de l'Organisation mondiale de la santé a sauvé quelque 154 millions de vies d'enfants.

La couverture vaccinale contre des maladies comme la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la rougeole, la poliomyélite, la tuberculose a par exemple doublé entre 1980 et 2023 dans le monde, retracent les chercheurs.

Mais "ces progrès à long terme masquent des défis récents et des disparités notables", note la revue médicale.

Les vaccinations contre la rougeole ont ainsi diminué entre 2010 et 2019 dans près de la moitié des pays, surtout d'Amérique latine et des Caraïbes, et la proportion d'enfants ayant reçu au moins une dose de vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la rougeole, la polio ou la tuberculose a reculé dans la plupart des pays riches.

C'est alors que la pandémie de Covid-19 a frappé, exacerbant les difficultés.

Exemples de ses impacts: entre 2020 et 2023, près de 13 millions d'enfants supplémentaires n'ont jamais reçu la moindre dose de vaccin, et environ 15,6 millions d'enfants n'ont pas eu les trois doses complètes de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche ou contre la rougeole.

Et de grandes disparités subsistent, surtout au détriment des pays les plus pauvres.

En 2023, plus de la moitié des 15,7 millions d'enfants non vaccinés dans le monde vivaient ainsi dans seulement huit pays, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

"La vaccination systématique des enfants est l'une des actions de santé publique les plus puissantes et rentables", a déclaré Jonathan Mosser, auteur principal de l'étude et membre de l'Institut étatsunien de métrologie et d'évaluation de la santé (IHME).

"Mais les inégalités mondiales persistantes, les défis posés par la pandémie de Covid, l'augmentation de la désinformation et de l'hésitation vaccinale ont tous contribué à affaiblir les progrès de la vaccination", a-t-il résumé dans un communiqué.

S'y ajoutent "un nombre croissant de personnes déplacées et des disparités grandissantes dues aux conflits armés, à la volatilité politique, à l'incertitude économique, aux crises climatiques", a pointé Emily Haeuser, autre autrice et chercheuse de l'IHME.

Résultat: les épidémies de maladies évitables grâce aux vaccins augmentent dans le monde, mettant des vies en danger et exposant les pays touchés à des dépenses croissantes pour y faire face.

L'Union européenne a ainsi enregistré près de dix fois plus de cas de rougeole en 2024 qu'en 2023, et les Etats-Unis ont dépassé les 1.000 cas confirmés le mois dernier, soit déjà beaucoup plus que dans toute l'année 2024.

Et un nombre croissant de cas de polio -longtemps effacée de plusieurs parties du globe par la vaccination- est signalé au Pakistan et en Afghanistan, tandis qu'une épidémie touche la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Tous ces revers risquent d'empêcher d'atteindre les objectifs mondiaux de vaccination de l'OMS pour 2030. Parmi eux: administrer à 90% des enfants et adolescents les vaccins essentiels. L'OMS vise également une réduction de moitié du nombre d'enfants de moins d'un an n'ayant reçu aucune dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche par rapport à 2019. Seuls 18 pays y sont parvenus jusqu'ici, selon l'étude, financée par la Fondation Gates et le Gavi.

La communauté mondiale de la santé est également ébranlée depuis les coupes drastiques de l'administration du président Donald Trump à l'aide internationale étatsunienne début 2025.

APS

TROUBLES DE LA THYROÏDE

Quand faut-il faire une échographie ou une cytoponction ?

La Haute autorité de santé (HAS) et le Conseil national professionnel de radiologie et d'imagerie médicale publient des recommandations sur les examens à réaliser en cas de troubles de la thyroïde.

Les pathologies de la thyroïde sont diverses : hypothyroïdisme (quand la thyroïde tourne au ralenti), hyperthyroïdisme (quand elle s'emballé), goitre ou nodules.

« La prise en charge de ces pathologies pose des questions de pertinence et de qualité des examens à réaliser » souligne la Haute autorité de santé qui vient de publier, en collaboration avec le Conseil national professionnel de radiologie et d'imagerie médicale, des recommandations sur le recours aux examens.

« Il existe par exemple un recours presque systématique et parfois non justifié à l'échographie en cas d'hypothyroïdisme.

Par ailleurs, deux ablations de la thyroïde sur trois sont réalisées sans cytoponction préalable, ce qui conduit à pratiquer des échographies pour des nodules bénins qui ne nécessitent pour la plupart qu'une simple surveillance » insiste la HAS.

L'échographie de la thyroïde ne doit pas être systématique

Les anomalies de fonctionnement de la thyroïde sont fréquentes, notamment chez les femmes. Soit la glande sécrète trop d'hormones, et il s'agit d'hyperthyroïdisme, soit elle n'en sécrète pas assez et il s'agit d'hypothyroïdisme.

La HAS précise ses recommandations pour leur prise en charge : Pour les hypothyroïdies qui sont



plus fréquentes, l'échographie n'est en général pas indiquée sauf dans quelques situations (nodule ou adénopathie palpables : présence de signes de compression qui entraînent une gêne pour avaler, respirer ou parler). L'échographie peut se discuter dans d'autres cas, par exemple lorsque la palpation est difficile ou lorsque le patient présente

un facteur de risque de cancer de la thyroïde (exposition à une irradiation durant l'enfance, existence ou antécédent de cancer de la thyroïde chez un membre de sa famille ou certaines maladies génétiques rares). En ce qui concerne les hyperthyroïdies, l'imagerie n'est pas utile en cas de maladie de Basedow dont la présentation clinique est typique.

Mais l'échographie et la scintigraphie sont indiquées dans les autres cas.

La cytoponction doit être systématique en cas de nodules

« Les nodules de la thyroïde sont fréquents, on en trouve jusque chez 50% des personnes en population générale. Ils se caractérisent par une

grossesse localisée au niveau du cou dans la glande thyroïdienne. Ils sont le plus souvent indolores, ne provoquent pas de symptôme et sont découverts lors de la palpation du cou ou lors d'un examen d'imagerie pour une autre cause (par exemple échodoppler des carotides, scanner thoracique, etc.) » souligne la HAS.

Dans 90% des cas, les nodules sont bénins et ne nécessitent qu'une simple surveillance. Mais pour mieux les suivre, il est nécessaire de mesurer le degré de malignité des nodules.

La HAS rappelle donc que l'échographie est l'examen de référence pour caractériser le nodule et qu'elle doit être couplée à la scintigraphie en cas de TSH basse. Cela permet de déterminer quels nodules doivent bénéficier d'une cytoponction.

« La cytoponction est un geste simple, généralement peu ou pas douloureux (comparable à une prise de sang), qui consiste à introduire à travers la peau une aiguille très fine dans le nodule.

Elle ne nécessite pas d'anesthésie locale, la douleur étant modérée, comparable à celle d'une prise de sang.

La conduite à tenir ultérieure (nouvelle cytoponction, surveillance clinique et échographique ou chirurgie de la thyroïde) va dépendre des caractéristiques échographiques et des résultats de la cytoponction » explique la HAS.

Nodules thyroïdiens : quand faut-il opérer ?

La chirurgie est efficace, que le nodule soit toxique ou cancéreux. Les tumeurs de la thyroïde sont ainsi parmi les cancers de meilleur pronostic, avec des taux de survie de plus de 80%.

Entre 1980 et 2012, le nombre de nouveaux cas de cancers de la thyroïde a augmenté de 5% par an. Selon les dernières données de l'Institut national du cancer, il touche aujourd'hui plus de 8200 personnes chaque année, une femme dans 3 cas sur 4. Mais il fait partie des cancers dont on a le plus de chance de guérir. Dix ans après la maladie, 87% des hommes touchés et 92% des femmes ont survécu. L'option thérapeutique qui sauve tant de vie, c'est la chirurgie. Mais il faut d'abord identifier la tumeur. Il s'agit souvent d'un nodule repéré à l'échographie qui, contrairement au nodule toxique des hyperthyroïdies, ne produit pas d'hormones mais grossit de façon incontrôlée. Pour analyser les cellules du nodule et déterminer leur nature bénigne (nodule toxique) ou cancéreuse (nodule tumoral), une cytoponction (un prélèvement au moyen d'une fine aiguille) est réalisée.

UNE PARTIE OU TOUTE LA GLANDE EST RETENUE

« Un seul lobe de la thyroïde est retiré en cas de nodule toxique localisé ou d'une petite tumeur.

« Toute la glande est enlevée (thyroïdectomie totale) s'il s'agit de traiter un goitre rempli de nodules toxiques ou une tumeur diffuse. Les ganglions situés dans le cou du côté de la tumeur sont également retirés pour limiter le risque de récidive. L'incision est pratiquée horizontalement par le chirurgien dans un pli de la peau du cou pour limiter la visibilité de la cicatrice.

La thyroïde étant située à proximité de nerfs, de vaisseaux sanguins et des cordes vocales, il n'est pas possible d'enlever complètement tout le tissu thyroïdien.

Si cela n'est pas d'importance en cas d'opération pour nodules toxiques, c'est problématique en cas de cancer car les quelques cellules restantes pourraient être le point de départ d'une récidive. Un traitement par iode radioactif est donc proposé pour finir de détruire la thyroïde. Cette thérapie administrée à forte dose que le traitement radioactif utilisé contre l'hyperthyroïdisme nécessite une hospitalisation de quelques jours dans une chambre aux murs en plomb pour éviter l'irradiation des soignants et des proches.

ON PEUT VIVRE SANS THYROÏDE

On peut tout à fait vivre sans thyroïde, en revanche, impossible de se passer des hormones thyroïdiennes. Il est donc indispensable de substituer la thyroïde, par la lévothyroxine, comme chez les malades hypothyroïdiens. Il est généralement possible d'équilibrer une personne à qui on a enlevé toute la thyroïde car quand il en reste une moitié, il peut avoir un conflit entre les hormones apportées sous forme de médicament et celles qui sont encore sécrétées.

Les complications les plus courantes d'une ablation de la thyroïde sont des fourmillements ressentis dans les mains et les pieds et des troubles de la voix devenant rauque, essoufflée et fatigable.

Les fourmillements témoignent d'une perturbation des glandes parathyroïdes responsables d'une baisse du taux de calcium dans le sang. Mais celle-ci est le plus généralement transitoire et tout rentre dans l'ordre en quelques mois.

« Les complications les plus courantes d'une ablation de la thyroïde sont des fourmillements ressentis dans les mains et les pieds et des troubles de la voix devenant rauque, essoufflée et fatigable. Les fourmillements témoignent d'une perturbation des glandes parathyroïdes responsables d'une baisse du taux de calcium dans le sang. Mais celle-ci est le plus généralement transitoire et tout rentre dans l'ordre en quelques mois.

Il est également possible de booster les thyroïdes fatiguées grâce à un apport en vitamine A.

5 pistes pour une thyroïde en pleine santé

Un Français sur dix souffre d'un mauvais fonctionnement de sa thyroïde. Parmi eux, certains sont sous Levothyrox®, un médicament dont on a beaucoup parlé ces derniers mois. L'occasion de revenir sur les troubles de la thyroïde et sur les différents traitements possibles.



indétectable), c'est au contraire que la thyroïde s'est emballée.

LA RÉGULATION DES HORMONES THYROÏDIENNES
Un système en boucle

Le fonctionnement de la thyroïde est sous le contrôle d'une glande située à la base du crâne, l'hypophyse, elle-même régulée par une glande du cerveau, l'hypothalamus. Normalement, tout fonctionne en harmonie. Mais quand un déséquilibre s'installe en plus ou en moins, des signes cliniques apparaissent.

1. STIMULATION

Quand le taux d'hormones thyroïdiennes est sous la norme, l'hypophyse envoie une hormone qui stimule la thyroïde, la thyroïdostimuline (TSH).

2. PRODUCTION

La glande fabrique des hormones thyroïdiennes. Pour cela, elle a besoin d'iode.

3. DIMINUTION

Quand le taux d'hormones est satisfaisant, la thyroïde envoie un signal au cerveau pour calmer la production de TSH.

LES DEUX DÉSEQUILIBRES FRÉQUENTS

HYPOTHYROIDIE, LA GLANDE FONCTIONNE AU RALENTI

Les Symptômes

- Fatigue
- Frilosité
- Prise de poids modérée
- Signes de dépression
- Ralentissement du rythme cardiaque
- Constipation
- Crampes
- Vertiges
- Diminution de la soif
- Diminution de la libido
- Infertilité

Quels traitements ?
• Lévothyroxine

Pour pallier le manque d'hormones thyroïdiennes, et en particulier celui de thyroxine, il faut prendre de la lévothyroxine (c'est le fameux Levothyrox®...). Elle sera transformée ensuite en T3 par l'organisme lui-même, en fonction de ses besoins.

L'HYPERTHYROIDIE, LA GLANDE FONCTIONNE EN SUR-RÉGIME

Les symptômes

- Amaigrissement malgré un appétit augmenté
- Douleur musculaire
- Augmentation du rythme cardiaque
- Sensation d'avoir toujours chaud
- Sudation importante
- Irritabilité
- Diarrhée
- Yeux exorbités
- Tremblements des doigts
- Extrême intolérance au stress

Quels traitements ?

- Antithyroïdiens de synthèse. Ces médicaments sont parfois associés à des bêtabloquants pour ralentir le rythme cardiaque. Le traitement s'étale sur une période qui varie de 6 à 8 mois.
- Iode radioactif

Il peut être prescrit en cas de contre-indication aux médicaments ou dans certaines formes d'hyperthyroïdisme. Capté par les cellules de la glande, l'iode « trompe » la thyroïde, qui arrête alors la production.

Ablation de la thyroïde

Elle est envisagée en cas d'hyperthyroïdisme récidivante ou de goitre volumineux. Elle nécessite alors de prendre des hormones thyroïdiennes à vie.

INFOS PRATIQUES

Garder sa thyroïde en forme... avec des aliments riches en iode

D'après l'étude Incaz sur les habitudes nutritionnelles des Français, la consommation moyenne d'iode se situe à 126 µg/j, soit un peu en dessous des apports journaliers conseillés (150 µg/j). Mise en ligne par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire), la table Cliqua® permet de savoir quels sont les aliments qui en contiennent le plus. Pour l'iode, ce sont les algues déséhydratées qui arrivent en première position. Sans surprise, elles sont suivies d'autres produits de la mer : sel iodé, foie de morue, calamari et poissons comme le saumon, le maquereau, l'églefin et le haddock.

Rien attrister la cigarette

La fumée de tabac contient des thiocyanates, des molécules qui perturbent le fonctionnement de la thyroïde. L'hyperthyroïdisme est ainsi plus fréquente chez les fumeurs, et ses symptômes sont plus marqués ; le risque de présenter une exophtalmie (yeux exorbités) est aussi plus élevé chez eux.

La cigarette peut également perturber l'action des médicaments prescrits dans les troubles thyroïdiens. Mieux vaut donc arrêter de fumer. Pour y parvenir, ne pas hésiter pas à se faire aider par son pharmacien, son médecin ou un addictologue dans une consultation ambulatoire.

QUI FAUT-IL CONSULTER ?

• **Un médecin généraliste**
Palpation du goitre, du volume de la gorge, fatigue, modification du transit intestinal ou de l'appétit, amaigrissement ou prise de poids, frilosité ou difficultés à supporter la chaleur, dépression ou irritabilité... c'est peut-être le signe d'un trouble de la thyroïde. Il faut en parler à son médecin traitant, qui prescrira si besoin un bilan thyroïdien.

• Un endocrinologue

C'est le spécialiste des hormones. Le médecin généraliste lui adresse son patient s'il le juge nécessaire.

• Un cardiologue

Si les troubles thyroïdiens ont des conséquences sur le cœur : palpitations, rythme cardiaque lent...

• Un ophtalmologue

En cas d'hyperthyroïdisme accompagné de problèmes oculaires.

Les phthalates perturbent la thyroïde des petites filles

de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS)

Les phthalates perturbent la thyroïde des petites filles et peuvent provoquer des problèmes cognitifs.

L'exposition à des phthalates dès la petite enfance serait associée à des troubles de la thyroïde chez les petites filles de 3 ans, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Environnement International*. Les phthalates, une classe de produits chimiques considérés comme perturbateurs endocriniens sont largement utilisés dans les produits de consommation, les jouets en plastique, les matériaux de construction ménagers et les shampoings.

Les chercheurs de la Mailman School of Public Health aux États-Unis ont mené cette étude pour évaluer le lien entre l'exposition aux phthalates et la fonction thyroïdienne chez les enfants au fil du temps. Ils ont mesuré cinq phthalates, et deux hormones thyroïdiennes ont été recueillies auprès de 239 femmes pendant leur grossesse et 229 enfants de 3 ans. Chez les filles, des niveaux inférieurs de la thyroxine active une hormone de la thyroïde étaient associés à la présence de métabolites de phthalate de mono-n-butyle (MnBP), phthalate de mono-2-isobutyle (MiBP), phthalate de monobenzyle (MBzP), et phthalate de monoéthyle (MEP). « La thyroïde agit comme contrôleur principal du développement du cerveau », explique l'auteur principal Pam Factor-Litvak.

« Les hormones thyroïdiennes fixent le calendrier, et si elles n'ont pas le bon taux, il peut y avoir des conséquences ultérieures dans le cerveau. Les perturbations de la thyroïde que nous voyons dans cette étude, pourraient expliquer certains des problèmes cognitifs chez les enfants exposés aux phthalates. Comme pour le plomb, même de faibles expositions peuvent faire une grande différence ». « Les parents de jeunes enfants devraient éviter d'utiliser des produits contenant des phthalates tels que des shampoings, des vernis à ongles et du révetement de sol en vinyle », rappelle Pam Factor-Litvak.

Litvak, professeur d'épidémiologie à l'école Mailman. « Les hormones thyroïdiennes fixent le calendrier, et si elles n'ont pas le bon taux, il peut y avoir des conséquences ultérieures dans le cerveau. Les perturbations de la thyroïde que nous voyons dans cette étude, pourraient expliquer certains des problèmes cognitifs chez les enfants exposés aux phthalates. Comme pour le plomb, même de faibles expositions peuvent faire une grande différence ». « Les parents de jeunes enfants devraient éviter d'utiliser des produits contenant des phthalates tels que des shampoings, des vernis à ongles et du révetement de sol en vinyle », rappelle Pam Factor-Litvak.

15 aliments bons pour la thyroïde

1/15 - LA NOIX DU BRÉSIL

Une seule noix du Brésil contient 95 microgrammes de sélénium, un oligoélément antioxydant qui est essentiel à la fabrication des hormones thyroïdiennes. C'est plus que les 70 microgrammes quotidiens recommandés chez l'homme et que les 55 microgrammes quotidiens recommandés chez la femme ! Un « coup de pouce nutritionnel » à adopter sans tarder.

2/15 - LES ŒUFS

Les œufs (et, en particulier, le blanc d'œuf) contiennent de la tyrosine : cet acide aminé est nécessaire à la fabrication des hormones thyroïdiennes, donc au bon fonctionnement de la glande thyroïde. Mieux : dans le corps, la tyrosine est naturellement produite à partir de phénylalanine, un autre acide aminé... que l'on trouve aussi dans les œufs ! Ainsi, 100 g d'œuf contiennent 685 mg de phénylalanine et 502 mg de tyrosine.

3/15 - LES MOULLES

100 g de moules contiennent 195 microgrammes d'iode, soit plus que les 150 microgrammes recommandés par jour chez

l'adulte. Attention : si les algues sont hyper-riches en iode, leur consommation doit rester modérée car l'excès d'iode est aussi néfaste pour la thyroïde.

4/15 - LES LENTILLES

Lentilles, fèves, pois chiches, haricots... Les légumineuses sont riches en fer avec, en moyenne, 2,8 mg de fer pour 100 grammes. Or, le fer contribue à la synthèse des hormones thyroïdiennes en participant à l'activité enzymatique. Chez l'adulte, les médecins recommandent une consommation de 10 mg de fer par jour pour l'homme, et 16 à 20 mg pour la femme.

5/15 - LES LAITIAGES

Les yaourts nature sont une bonne source d'iode et en prenant du lait enrichi en vitamine D, dont la thyroïde a besoin pour bien fonctionner, vous évitez de souffrir d'éventuelles carences.

6/15 - LE CHAMPIGNON SHIITAKE

Le shiitake cuit et le shiitake séché sont d'excellentes sources de sélénium. Mais attention à ne pas le consommer cru.

7/15 - LES POISSONS GRAS

Les poissons gras (thon, sardine, maquereaux...) sont particulièrement riches en iode. Pensez à en mettre au menu au moins deux fois par semaine.

8/15 - LE POIR

100 g de foie de porc apportent 18 mg de fer (soit plus que l'apport quotidien recommandé chez l'adulte), 100 g de foie de veau apportent 12 mg de zinc (soit la moitié de l'apport quotidien recommandé par jour chez l'adulte), tandis que 100 g de foie de bœuf ou de volaille couvrent largement l'apport quotidien recommandé en vitamines A et B2.

9/15 - LE CHOCOLAT NOIR

Le magnésium qu'il contient intervient dans les (nombreuses) réactions enzymatiques qui permettent le fonctionnement de la glande thyroïde. On le choisit idéalement super-concentré en cacao : 100 g de chocolat noir contiennent entre 150 mg et 400 mg de magnésium. Pour la femme, l'apport quotidien recommandé est de 360 mg.

10/15 - LES AMANDES

100 g de levure de bière

Voilà un en-cas peu calorique et sain : les amandes contiennent un taux intéressant de calcium, dont la carence peut favoriser un dérèglement de la glande thyroïde. Pour consommer les 1 g de calcium nécessaires par jour, il faudra manger 400 grammes d'amandes ou 200 grammes de comté ou 200 grammes de sardines !

11/15 - LES GRAINES DE COURGE

Ce super-aliment est riche en zinc : or, cet oligoélément antioxydant est indispensable au bon fonctionnement de la thyroïde et n'est pas stocké dans l'organisme. 100 grammes de graines de courge apportent 7,6 mg de zinc : l'apport quotidien recommandé chez l'adulte est de 15 mg.

On peut aussi opter pour des graines de sésame avec les mêmes bienfaits.

12/15 - LA LEVURE DE BIÈRE

Cet aliment (qui remplace facilement la levure chimique ou la levure de boulanger en sucré comme en salé) est hyper-riche en vitamines du groupe B, essentielles à la synthèse des hormones thyroïdiennes. Ainsi, 100 g de levure de bière

renferment 12 mg de vitamine B1 et 38 mg de vitamine B3.

13/15 - L'HUILE DE GERME DE BLÉ

Facile à trouver en magasin bio, l'huile de germe de blé s'utilise principalement dans les assaisonnements ou comme complément alimentaire. Pour la thyroïde, c'est une alliée de taille puisqu'elle est riche en vitamine E (22 mg par cuillère à soupe, soit l'intégralité de l'apport quotidien recommandé chez l'adulte) et en zinc. Attention : cette huile contient du gluten.

14/15 - L'HUILE DE POIR DE MORUE

Pour sa richesse en vitamine D3, bien sûr : l'huile de foie de morue en contient environ 150 µg par capsule de 500 mg. Et si vous appréciez le foie de morue en conserve, sachez qu'il est également riche en iode, essentiel au bon fonctionnement de la thyroïde.

15/15 - LA MANGUE

100 g de mangue contiennent 15 mg de vitamine A, ce qui permet de booster les thyroïdes fatiguées grâce à un apport en vitamine A.

PALESTINE

Ghaza: au moins 377.000 Palestiniens assassinés ou portés disparus depuis le début de l'agression sioniste génocidaire

Au moins 377.000 Palestiniens de la bande de Ghaza, dont la moitié sont des enfants, sont assassinés ou portés disparus depuis le début de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne en octobre 2023, révèle un nouveau rapport de l'Université américaine "Harvard".



Selon ce rapport, le nombre réel de personnes assassinées par les forces d'occupation sionistes pourrait être bien supérieur au bilan officiel, qui s'élève actuellement à plus de 56.000 martyrs.

Ce rapport s'appuie sur une analyse basée sur les données et une cartographie spatiale qui a permis à son auteur d'examiner comment les attaques des forces sionistes contre les civils et l'obstruction de l'aide humanitaire ont entraîné une chute spectaculaire de la population de Ghaza.

Les cartes du rapport, basées sur les estimations de l'armée d'occupation sioniste, indiquent que la population restante dans la ville de Ghaza s'élève à environ un million, dont 500.000 dans la région d'Al-Mawasi et 350.000 dans le centre de Ghaza, soit un total d'environ 1,85 million.

Avant l'agression sioniste génocidaire, la population de Ghaza était estimée à 2,227 millions.

Cet écart indique qu'au moins 377.000 personnes de l'enclave palestinienne sont aujourd'hui tuées ou portées disparues.

Le bilan officiel de plus de 56.000 martyrs à Ghaza est clairement sous-estimé, le ministère de la Santé de Ghaza ne

comptabilisant que les corps récupérés et transportés à l'hôpital.

Les victimes ensevelies sous les décombres ou déchiétées, dont les restes sont rassemblés dans des sacs en plastique, ne sont pas comptabilisées.

Une étude publiée au début de l'été 2024 par la revue scientifique "The Lancet" avait déjà estimé le bilan des victimes de l'agression sioniste contre Ghaza à 186.000 martyrs.

L'étude intitulée "Compter les morts à Ghaza : difficile mais essentiel", avait indiqué que le nombre de martyrs serait équivalent à 79% de la population de la bande de Ghaza, estimée à 2.375.259 habitants en 2022.

Le rapport d'Harvard évalue également de manière critique le rôle de la Gaza Humanitarian Foundation (GHF) soutenue par l'occupant sioniste et par les Etats-Unis, affirmant que sa structure semble avoir été davantage façonnée par la stratégie militaire sioniste que par les besoins humanitaires.

Le rapport affirme que l'architecture même de ces centres humanitaires a été conçue de manière à encourager des troubles répétés, motif ensuite utilisé pour justifier la violence contre les civils. "Globalement,

ces centres humanitaires semblent refléter une logique de contrôle, et non d'assistance, et il serait abusif de les qualifier de +plateformes de distribution d'aide humanitaire+.

Ils ne respectent pas les principes humanitaires, et une grande partie de leur conception et de leur fonctionnement est guidée par d'autres objectifs, ce qui compromet leur objectif déclaré", conclut le rapport.

Ce rapport intervient alors que le ministère de la Santé de Ghaza a confirmé mardi qu'au moins 450 personnes sont tombées en martyres et environ 3.500 autres ont été blessées depuis fin mai en tentant d'accéder à l'aide humanitaire.

Selon le ministère, la plupart des personnes tuées ont été frappées à proximité ou sur le chemin des sites de distribution du GHF.

Le commissaire général de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a dénoncé, d'ailleurs, ce mécanisme le qualifiant d'"abomination qui humilie et dégrade les personnes désespérées".

"C'est un piège mortel, coûtant plus de vies qu'il n'en sauve", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Berlin.

CONSEIL DE SÉCURITÉ Débat public annuel sur les violations des droits des enfants lors des conflits armés

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra mercredi, son débat public annuel sur les violations des droits des enfants lors des conflits armés.

La représentante spéciale des Nations unies pour les enfants et les conflits armés, Virginia Gamba, présentera le rapport annuel du secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, publié le 17 juin.

La Directrice de la protection de l'enfance et des migrations au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Sheema SenGupta, interviendra lors de cette réunion qui sera présidée par la ministre guyanaise des services humains et de la sécurité sociale, Vindhya Persaud.

Guyana, qui préside le Conseil de juin, a fait circuler une note conceptuelle indiquant que le débat public de cette année se tiendra sur le thème des "stratégies efficaces pour mettre fin et prévenir les violations graves à l'encontre des enfants".

La note conceptuelle propose de se concentrer sur les moyens de lutter contre les meurtres et les mutilations d'enfants, notamment à la suite de l'utilisation de munitions explosives et d'armes explosives dans des zones peuplées, sur les conséquences à long terme des restes explosifs de guerre (REG), ainsi que sur le viol et les autres formes de violence sexuelle à l'encontre des enfants.

Le rapport annuel du Secrétaire général qui couvre la période de janvier à décembre 2024, souligne que la violence contre les enfants dans les situations de conflit armé a atteint des "niveaux sans précédent" en 2024.

L'ONU a vérifié 41.370 violations graves, dont 36.221 commises en 2024 et 5.149 plus tôt mais vérifiées en 2024.

A l'approche du 20e anniversaire de la résolution 1612 du 26 juillet 2005, qui a créé le mécanisme de surveillance et de communication de l'information et le groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, la réunion de mercredi, permettra également aux intervenants, de se pencher sur les réalisations du programme relatif aux enfants et aux conflits armés, et sur les défis auxquels il est confronté.

2,5 millions de réfugiés vont avoir besoin d'être réinstallés l'an prochain

Quelque 2,5 millions de réfugiés vont avoir besoin d'être réinstallés l'an prochain, un chiffre en baisse grâce au retour volontaire de Syriens dans leur pays, a indiqué l'ONU mardi.

La réinstallation est une procédure particulière et très rare qui consiste à transférer des réfugiés d'un pays dit de premier asile à un autre Etat qui a accepté de les accueillir et de leur accorder, à terme, une résidence permanente.

"Bien que le chiffre reste élevé, les besoins annuels en matière de réinstallation ont diminué, passant de 2,9 millions pour l'année en cours à 2,5 millions l'an prochain, alors même que le nombre de réfugiés dans le monde continue d'augmenter", a déclaré une porte-parole de l'agence de l'ONU pour les réfugiés, Shabia Mantoo, lors de la présentation des chiffres.

La baisse s'explique principalement par l'évolution de la situation en Syrie, qui a permis des retours volontaires, selon un communiqué du HCR.

"Nous constatons que certaines personnes retirent leur demande à un processus de réinstallation en faveur de plans visant à rentrer chez elles pour reconstruire leur vie", a expliqué Mme Mantoo.

En 2026, les groupes de réfugiés qui auront le plus grand besoin d'être réinstallés sont les Afghans (573.400), les Syriens (442.400), les Sud-Soudanais (258.200), les Soudanais (246.800), les Rohingyas (233.300) et les Congolais (179.500).

En 2025, les quotas de réinstallation, qui sont fixés par les pays d'accueil, devraient être les plus bas depuis deux décennies, tombant même en dessous des niveaux observés pendant la pandémie de Covid-19 lorsque de nombreux pays avaient suspendu leurs programmes, s'inquiète le HCR.

"Cette baisse spectaculaire des places disponibles risque de réduire à néant les progrès importants réalisés ces dernières années", a averti la porte-parole de l'agence onusienne.

Compte tenu des besoins et du nombre limité de places disponibles pour la réinstallation des réfugiés, le HCR appelle les Etats de réinstallation à maintenir leurs programmes et à augmenter leurs capacités d'accueil. Pour 2026, la communauté internationale s'est fixée pour objectif de réinstaller 120.000 réfugiés, un chiffre légèrement supérieur aux plus de 116.000 qui ont pu l'être l'an dernier.

APS

El-Qods occupée: 623 maisons et installations démolies par l'entité sioniste depuis octobre 2023

Le gouvernorat d'El-Qods occupée a déclaré qu'au moins 623 maisons et installations ont été détruites par les autorités de l'occupation sioniste dans la ville sainte, depuis le début de l'agression sioniste sur la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023.

Le gouvernorat d'El-Qods a précisé, dans un communiqué publié mercredi par l'agence de presse Wafa, que "les démolitions en cours, en particulier l'auto-démolition forcée de maisons sous la menace d'amendes ou d'arrestation, constituent une politique systématique visant à impliquer la victime dans le crime, à épuiser psychologiquement et financièrement les habitants d'El-Qods occupée et à les forcer à partir".

Et de poursuivre: "Ces démolitions ne peuvent être séparées

de la politique (sioniste) plus large, qui vise à imposer un fait accompli, à judaïser la ville, à la vider de sa population palestinienne et à réduire la présence arabe et islamique, à travers une série de violations qui incluent la confiscation de terres, des restrictions à la planification et à la construction, et l'encouragement des colonies, autant de mesures qui contredisent de manière flagrante le droit international humanitaire, les résolutions des Nations unies et les Conventions de Genève, qui considèrent El Qods-Est comme un territoire palestinien occupé".

A cet effet, le gouvernorat d'El-Qods "considère ce qui se passe comme un crime de déplacement forcé qui équivaut à un crime de guerre", et appelle à

"une action internationale urgente et efficace pour tenir l'occupation responsable de ses violations croissantes et pour la tenir responsable de sa violation flagrante des conventions internationales, d'autant plus que ces crimes sont commis en plein jour et au vu et au su de la communauté internationale", souligne le communiqué.

Il a aussi appelé tous les organismes internationaux, y compris la Cour pénale internationale (CPI), le Conseil des droits de l'homme et les rapporteurs spéciaux, à "prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à ces crimes contre le peuple palestinien, à demander des comptes aux responsables et à protéger le droit des habitants de la ville d'El-Qods à une vie digne".

A G G R E S S I O N C O N T R E L ' I R A N

Règlement de la question du nucléaire iranien: les moyens diplomatiques n'ont pas été épuisés

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Fu Cong, a appelé à revenir à la voie du règlement politique de la question du nucléaire iranien, estimant que "les moyens diplomatiques n'ont pas été épuisés".



"La Chine est d'avis qu'il y a encore de l'espoir pour une solution pacifique à la question nucléaire iranienne car les moyens diplomatiques n'ont pas été épuisés", a-t-il déclaré, mardi soir, dans son intervention devant le Conseil de sécurité de l'ONU. "Il est nécessaire que toutes les parties tirent les leçons de la crise, reprennent le dialogue sur

un pied d'égalité et promeuvent le retour à la voie d'un règlement politique", a affirmé M. Fu. Soulignant que la Chine a pris note du cessez-le-feu entré en vigueur mardi entre l'Iran et l'entité sioniste, le diplomate chinois a appelé à consolider ce dernier. "Les parties concernées doivent prendre des mesures pratiques pour éviter que la situation ne

s'aggrave à nouveau", a-t-il soutenu. Il a exhorté, à cet égard, la communauté internationale à s'employer davantage et à s'efforcer de calmer la situation et de promouvoir le dialogue et la négociation.

Un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste est entré en vigueur mardi matin, à la suggestion du président américain, Donald Trump.

Le cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste largement salué

Plusieurs pays et organisations internationales ont largement salué mardi l'annonce du cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, entré en vigueur mardi matin, à la suggestion du président américain, Donald Trump, et ont appelé à le respecter et à éviter une nouvelle escalade.

Le président Trump avait annoncé l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, en guerre depuis le 13 juin.

"Le cessez-le-feu est à présent en vigueur.

"Veuillez ne pas le violer" a-t-il écrit sur les réseaux sociaux.

La Russie s'est dite satisfaite de ce cessez-le-feu, tout en espérant qu'il pourra "s'inscrire dans la durée".

"Si un cessez-le-feu a vraiment été conclu, alors on ne peut que s'en réjouir", a déclaré le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

"Cela peut et doit être salué.

(...) Et nous espérons que ce sera un cessez-le-feu durable", a-t-il dit. La Chine a quant à elle, exprimé l'espoir que le cessez-le-feu débute "au plus vite" et a exhorté l'Iran et l'entité sioniste à rechercher une "solution politique" à leur conflit.

De son côté, le ministre turc des Affaires étrangères a appelé l'Iran et l'entité sioniste à "cesser pleinement les hostilités" en les exhortant à le "respecter pleinement" et à "maintenir ouverts les canaux de dialogue et de la diplomatie".

Le chancelier allemand Friedrich Merz a, pour sa part, invité l'Iran et l'entité sioniste à mettre en

œuvre l'annonce par Trump d'un cessez-le-feu bilatéral, ajoutant que l'annonce de Washington est "un développement très positif qui peut rendre le Moyen-Orient et le monde plus sûrs".

Dans le même sillage, le Premier ministre du Qatar, cheikh Mohammed ben Abdulrahmane Al-Thani, a dit espérer que l'entité sioniste "ne profitera pas de la trêve avec l'Iran pour concentrer ses attaques sur le territoire palestinien", affirmant qu'il essaiera d'organiser des négociations indirectes entre les deux parties "dans les deux prochains jours".

L'Arabie saoudite a également salué l'annonce d'un cessez-le-feu, exprimant l'espoir que cela "contribue à restaurer la sécurité et la stabilité dans la région".

De même pour la Jordanie qui a salué l'annonce du président américain, soulignant l'importance de l'accord pour désamorcer la situation dans la région et la protéger des conséquences d'une nouvelle détérioration.

--- Une étape importante pour la paix dans région --- Abondant dans le même sens, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a salué l'annonce par le président américain d'un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, les exhortant à le "respecter pleinement".

"Les combats doivent cesser. J'espère sincèrement que ce cessez-le-feu servira de modèle pour d'autres conflits dans la région", a-t-il déclaré. La présidente de la Commis-

sion européenne, Ursula von der Leyen, a indiqué que l'Europe "salue" l'annonce d'un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, estimant que les négociations sont "la seule voie viable".

Cette annonce est "une étape importante vers le rétablissement de la stabilité dans une région en tension. Cela doit être notre priorité collective", a-t-elle souligné.

L'Union parlementaire arabe (UPA) a appelé, de son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer ses responsabilités en prenant des "mesures efficaces" pour "dissuader les actions et œuvrer à empêcher une nouvelle escalade dans la région, rétablir la stabilité et donner la priorité au langage du dialogue pour préserver la sécurité de la région et de ses populations".

L'UPA a également appelé la communauté internationale et les parlements nationaux et régionaux à "mobiliser leurs efforts et déjouer les complots criminels visant à imposer l'hégémonie absolue de l'entité sioniste sur la région".

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a salué, pour sa part, les efforts déployés pour parvenir à cet accord et appelé à un "engagement total" pour respecter cet accord et le mettre en œuvre, exprimant l'espoir qu'il permettrait "une désescalade, un apaisement de la situation et un renforcement des fondements de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans toute la région".

Le Parlement vote en faveur d'une suspension de la coopération avec l'AIEA

Le Parlement iranien a voté mercredi en faveur d'une suspension de la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a indiqué la télévision iranienne.

"L'AIEA, qui a refusé de condamner ne serait-ce qu'un peu l'attaque contre les installations nucléaires iraniennes, a compromis sa crédibilité internationale", a déclaré le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, après le vote des députés en faveur de la suspension de la coopération avec cette instance de l'ONU.

"L'Organisation iranienne de l'énergie atomique suspendra sa coopération avec l'AIEA tant que la sécurité des installations nucléaires ne sera pas garantie", a ajouté ce responsable, cité par la télévision iranienne.

Lundi, le président du Parlement iranien a déclaré, lors d'une plénière, que son institution envisageait un projet de loi visant à suspendre la coopération de Téhéran avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en réponse à la passivité et au désengagement de l'agence nucléaire face aux agressions sionistes et frappes américaines contre des sites nucléaires iraniens.

Rappelant que l'Iran n'a aucun projet d'activités non pacifiques, le président du Parlement a fait observer que "l'AIEA n'a honoré aucun de ses engagements et s'est transformée en un instrument politique".

Le nombre de martyrs suite à l'agression sioniste dépasse les 600

Le ministre iranien de la Santé, Mohammad Reza Zafarghandi, a indiqué mardi que 606 personnes sont tombées en martyrs et 532 autres ont été blessées suite à l'agression menée par l'entité sioniste contre l'Iran.

Le ministre iranien a décrit les dernières 24 heures comme ayant été le théâtre des "attaques et agressions les plus horribles" menées par l'entité sioniste depuis le début de son agression le 13 juin, faisant 104 martyrs et 1.342 blessés.

L'Iran a affiché son engagement à mettre fin à ses frappes de riposte contre l'entité sioniste sous condition que celle-ci cesse son agression, réagissant à des informations relayées par des médias et sur les réseaux sociaux sur un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, annoncé lundi soir par le président américain Donald Trump.

ARMÉNIE Une tentative présumée de coup d'Etat déjouée

Le Premier ministre arménien Nikol Pashinian a affirmé mercredi que les forces de l'ordre avaient déjoué une tentative présumée de coup d'Etat impliquant un ecclésiastique.

"Les agents des forces de l'ordre ont déjoué un sinistre plan à grande échelle du clergé criminel oligarchique pour déstabiliser la république d'Arménie et prendre le pouvoir", a écrit, sur les réseaux sociaux, M. Pashinian.

Selon le Comité d'enquête arménien, l'archevêque et opposant Bagrat Galstanian est impliqué dans cette tentative présumée de prendre le pouvoir.

Bagrat Galstanian a, selon le comité d'enquête, "avec l'accord préalable de plusieurs membres du mouvement, acquis les moyens et outils nécessaires pour mener des actes terroristes et prendre le pouvoir".

Des perquisitions sont "en cours" aux domiciles de l'archevêque et d'une trentaine de ses associés, a ajouté cette même source.

APS

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

La culture hassaniya couronnée par trois jours de célébration et de dialogue interculturel

C'est dans une atmosphère empreinte d'émotion, de fierté patrimoniale et de fraternité saharienne qu'a pris fin dimanche soir, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la manifestation « Alger, Capitale de la Culture Hassaniya », après trois journées riches en échanges, en célébrations artistiques et en réflexions académiques.



Par Abed Meghit

Placée sous le thème évocateur « La Hassaniya nous unit », cette initiative portée par le ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec l'Union internationale des écrivains de Hassaniya, a su mobiliser un large éventail d'acteurs culturels venus d'Algérie, de Mauritanie et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Tout au long de cette rencontre, Alger s'est transformée en carrefour saharien où se sont mêlés chants traditionnels, débats intellectuels et partages de mémoire.

L'événement a réuni plus de 100 participants étrangers – écrivains, universitaires, artistes et artisans – autour d'un objectif commun : faire rayonner la culture hassaniya, creuset d'identité partagée entre les peuples du Sud algérien, de Mauritanie et du Sahara occidental.

Dans son allocution de clôture, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a salué « la réussite d'une manifestation qui dépasse le cadre symbolique pour s'inscrire dans une vision stratégique de coopération culturelle sud-sud ».

Il a également annoncé que la dynamique engagée se poursuivra

avec une deuxième phase prévue à Tindouf en novembre prochain, signe d'un engagement à long terme pour la valorisation du patrimoine saharien.

Parmi les temps forts de la manifestation, le colloque international « La culture hassaniya : identité et profondeur africaine partagée » a constitué un véritable laboratoire d'idées.

Historiens, anthropologues et linguistes ont exploré la richesse des traditions orales, la pensée scientifique saharienne, les expressions poétiques en dialecte hassani ainsi que les liens historiques avec les Touaregs.

Ces échanges ont mis en évidence le rôle central de la culture hassaniya dans la consolidation de l'identité africaine et saharienne.

Les participants ont également souligné les défis liés à la mondialisation et à la nécessité de préserver un patrimoine menacé par l'uniformisation culturelle.

Des recommandations ont été formulées en faveur d'une plus grande intégration de la culture hassani dans les politiques éducatives, médiatiques et culturelles des pays concernés.

Le cinéma et la scène artistique comme vecteurs de mémoire

L'art n'a pas été en reste durant

ces trois jours. Une série de projections cinématographiques a permis de découvrir des œuvres sahraouies, mauritaniennes et algériennes abordant des thématiques liées à l'identité, à l'exil, à la transmission et à la résistance culturelle.

La conférence sur le rôle du cinéma dans la préservation de la mémoire hassani a notamment mis en lumière la force du 7e art dans l'archivage des récits populaires et des traditions en voie de disparition.

Les soirées musicales et poétiques ont quant à elles offert un voyage sensoriel au cœur des sonorités sahariennes, grâce à des instruments emblématiques comme le Tidinit, l'Ardin ou encore la Tbal. Des troupes artistiques ont revisité les chants anciens, les danses rituelles et les poèmes de la résistance, dans une ambiance à la fois festive et introspective.

Parallèlement, des expositions artistiques ont dévoilé un pan souvent méconnu du patrimoine hassani : artisanat du cuir, bijoux traditionnels, tissages, mais aussi coutumes sociales comme le Taghanja, les pratiques solidaires de Touiza ou encore les systèmes traditionnels de médiation et de justice. Autant de composantes.

KHENCHELA

La pièce «Theljoune, rajol ethelj El Ahmar» enchante les enfants à la maison de la culture Ali Souaïhi

La pièce de théâtre «Theljoune, rajol ethelj El Ahmar», présentée mardi à la maison de la culture Ali Souaïhi de la ville de Khenchela, dans le cadre de la 13ème édition du festival national de théâtre pour enfants, a fortement enchanté le jeune public présent.

L'assistance nombreuse a réagi avec enthousiasme une heure durant avec ce spectacle de la troupe du théâtre

national algérien Mahieddine Bachtarzi longuement applaudi par les enfants dont beaucoup ont tenu à la fin de la pièce à se prendre en photos avec les comédiens.

La pièce qui concourt avec sept autres pour le 1er prix "Boule d'or" du festival est interprétée par Boussaad Mohamed Lamine, Aziz Kouriba, Ayoub Kerfati, Amel Benzemouri, Yasmine Boua-

lam, Mohamed Ferchouli et Abdelhamid Boudjroud avec une mise en scène de Lynda Selam et un texte de Hanane Mehdi.

La pièce se déroule dans une ville recouverte de neige où vit Theljoune, un bonhomme de neige de couleur rouge qui aime la musique et la nature mais est harcelé par Chemsoune et Samaoune avant d'être chassé de la ville pour ensuite pren-

dre la route difficile vers la ville des rêves en quête de l'acceptation et de la quiétude qu'il finit par trouver.

Hanane Mehdi, auteur et productrice de la pièce, a indiqué à l'APS que l'œuvre souligne «l'importance de l'acceptation de l'autre et de la différence ainsi que des valeurs de la cohabitation et invite les enfants à respecter autrui et rejeter le harcèlement».

PATRIMOINE MONDIAL DE L'ALGÉRIE

L'UNESCO publie la liste indicative proposée en 2025

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a annoncé, mardi, sur son site officiel, la mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial de l'Algérie, comprenant désormais onze (11) sites culturels, naturels et mixtes, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Cette actualisation se veut «une étape stratégique reflétant la richesse du patrimoine algérien et sa diversité géographique, environnementale et civilisationnelle», mais «ouvrant également la voie à l'élaboration de dossiers d'inscription sur la liste du patrimoine mondial», selon la même source, ajoutant que cette mise à jour «représente un acquis culturel important qui vient couronner un effort scientifique et technique complémentaire mené par le Comité scientifique national, installée par le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, en décembre 2024 dans le cadre de l'engagement à la relance de ce dossier vital, placé au cœur des priorités de la stratégie nationale du ministère de la Culture et des Arts visant à enrichir la liste du patrimoine mondial de l'Algérie».

Cet acquis concrétise également «la volonté politique sincère du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de promouvoir les atouts civilisationnels et naturels de l'Algérie dans le cadre d'une vision culturelle globale et durable, réhabilitant le patrimoine en tant que levier de l'identité nationale, voire un instrument de rayonnement culturel et un moteur de développement durable», précise la même source.

La méthodologie adoptée par les services du ministère, sous la supervision d'une élite d'experts algériens, a permis l'élaboration d'une «liste équilibrée conformément aux principes directeurs de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, tant pour la diversité géographique que pour les types de patrimoine», ajoute le communiqué.

Il s'agit d'un «jalon essentiel dans le processus de valorisation du patrimoine national et d'une étape importante dans la préparation méthodologique des futurs dossiers d'inscription, conformément aux critères et aux procédures réglementaires adoptés par l'UNESCO».

Cette actualisation se distingue, pour la première fois, selon le communiqué, par l'introduction de deux sites naturels, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. La liste indicative actualisée comprend le Parc national du Djurdjura, le Parc national d'El-Kala, «Ighamaouen», les Forteresse-Greniers Collectifs du Parc culturel Touat-Gourara-Tidikelt, le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa, les ksour de l'Atlas saharien algérien, les mausolées royaux de l'Algérie antique, les systèmes oasiens des gorges du Ghoufi et de Oued Labiod, le massif de la «Tafedest» dans le Parc culturel de l'Ahaggar, Nedroma et les Trara, les itinéraires augustiniens en Algérie et les paysages oasiens d'Oued Souf. La liste indicative de l'UNESCO est un inventaire des sites du patrimoine mondial potentiels que chaque Etat partie a l'intention de proposer à l'UNESCO pour inscription sur la liste du patrimoine mondial. Il s'agit d'une liste préliminaire des sites susceptibles d'inscription à l'avenir officiellement comme étant patrimoine mondial par l'UNESCO.

ALGER

La 25e édition du Festival européen de musique du 26 juin au 1er juillet

La 25e édition du Festival européen de musique est prévue du 26 juin au 1er juillet 2025 au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA) à Alger, ont annoncé mardi les organisateurs lors d'une conférence de presse.

Onze groupes et artistes animeront, pendant six jours, les soirées de cette 25e édition sur la scène de la grande salle de spectacles «Mustapha-Kateb» au TNA, représentant plusieurs

pays européens, dont l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne.

La soirée inaugurale sera animée par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction du maestro Lotfi Saidi qui interprétera, «Odyssea», une création du compositeur belge Henri Sakora et son compatriote, le contre-ténor Dominique Corbiau, sur une adaptation du cé-

lèbre poème d'Homère qui raconte le périlleux voyage d'Ulysse après la guerre de Troie, a-t-on précisé.

«Cet événement phare est une véritable invitation à la découverte et à la célébration de la musique a de plus universel: sa capacité à nous rassembler», a déclaré l'ambassadeur de l'union européenne (UE) en Algérie, M. Diego Mellado Pascua.

Pour cette année, les organisateurs n'ont pas officiellement inclus la décentralisation du festival sur d'autres villes d'Algérie comme à l'accoutumée, laissant libre court aux pays participants à cette 25e édition d'organiser leurs programmations respectives dans d'autres villes d'Algérie.

Rendez-vous culturel incontournable dans le paysage artistique algérien, le Festival

européen de musique œuvre à être une véritable passerelle culturelle entre l'Algérie et l'Europe, offrant une opportunité d'échange, de partage et de découverte.

Le Festival européen de musique est organisé depuis l'an 2000 à Alger par la délégation de l'UE en Algérie en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts et le TNA.

APS

JOURNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DE SONATRACH À ORAN

Signature de trois accords dans les domaines de la transition énergétique, de la formation et de la recherche scientifique

Trois accords ont été signés, mardi soir à Oran, entre le groupe Sonatrach et plusieurs partenaires dans les domaines de la transition énergétique, de la formation et de la recherche scientifique, en marge des travaux de la 12^e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach.



Le premier accord est un mémorandum d'entente entre Sonatrach, la société américaine Hecate Energy Global Renewables et le complexe sidérurgique Tosyali, visant à mener des études conjointes pour développer un projet intégré de production d'hydrogène vert à partir d'énergies renouvelables, destiné à répondre aux besoins de l'industrie sidérurgique.

Le mémorandum a été signé par Rachid Hachichi, Président-directeur général de Sonatrach, Fouad Tosyali, Président du conseil d'administration du complexe Tosyali, et David Wilhelm, PDG de la société américaine Hecate Energy Global Re-

newables. Ce mémorandum prévoit un projet intégré en deux phases. La première sera consacrée aux études d'évaluation de la faisabilité, de l'adéquation et de la rentabilité du projet, la seconde phase concernera le développement du projet, visant à produire de l'hydrogène vert à partir d'énergies renouvelables pour une utilisation dans la fabrication de "l'acier vert".

Le deuxième accord comporte deux volets : le premier entre l'Institut algérien du pétrole (IAP) et la Compagnie nationale pétrolière congolaise (SNPC), a pour objectif de former vingt étudiants congolais à l'objectif de Boumerdès dans des spécialités liées aux hydrocarbures, avec des stages pratiques au sein des unités industrielles de Sonatrach. Le second a été signé entre l'IAP et l'Université de Boumerdès, prévoyant que l'IAP facilite les procédures administratives pour l'inscription des ingénieurs congolais à l'université à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire.

Ce volet s'inscrit dans le cadre d'un accord-cadre déjà signé entre Sonatrach et l'Université de Boumerdès, stipulant que l'IAP agira comme intermédiaire pour offrir des formations d'ingénieurs dans les spécialités liées aux hydrocarbures.

Le troisième accord a été conclu entre le Centre de recherche et développement de Sonatrach et la société SOMIZ, également filiale du groupe, et concerne la formation des cadres.

START-UP

L'université algérienne compte 124 incubateurs d'entreprises

Le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir, a fait état, mardi à Alger, de 124 incubateurs d'entreprises au niveau des établissements universitaires et certains établissements de recherche.

Lors d'une journée parlementaire sur le rôle des incubateurs dans les universités algériennes, organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mir a affirmé que "le système entrepreneurial qui commence à prendre forme dans l'université algérienne ces dernières années a permis de recenser 124 incubateurs d'entreprises répartis actuellement sur les établissements universitaires et certains établissements de recherche".

Le nombre d'étudiants ayant adhéré aux mécanismes d'entrepreneuriat s'élève à "60.000 étudiants, dont les mémoires de fin d'étude sont des projets de création de start-up ou de micro-entreprises, ou des dossiers en attente d'un brevet d'invention", a-t-il précisé, soulignant que le secteur a enregistré "1600 micro-entreprises et 130 start-up".

Il s'agit également de 1175 labels "projet innovant" et du dépôt de 2800 brevets d'invention auprès des instances compétentes", a-t-il indiqué.

M. Mir a rappelé, dans ce cadre, le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer la dimension économique de l'université, et à en faire un levier de l'excellence économique, en vue d'atteindre 20.000 start-up à l'horizon 2029.

Il a, en outre, évoqué les efforts du secteur de l'Enseignement supérieur, durant les trois dernières années, pour sensibiliser à l'importance de l'entrepreneuriat et de la création de start-up et de micro-entreprises en milieu universitaire, afin de résorber le nombre important de diplômés de l'université algérienne, estimé annuellement à plus de 250.000 diplômés, dont plus de 110.000 étudiants des facultés de la technologie, des sciences, de l'informatique et des mathématiques, constituant ainsi "un réceptacle important de nouvelles de start-up".

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Ilizi
Direction des Équipements Publics
NIF: 000133019000854

Mise En Demeure N° : 01

SARL Balilla Sud étapes représenté par Monsieur Balilla Djilani, Sise à cité M'Naguer Centre Bloc 128 N° 12 Local N° 03 Touggourt , titulaire du marché N°: 422/2023 En Date Du : 09/05/2023, relatif au Projet : Reste à réaliser(R.AR) d'une cour de justice à Ilizi :Tranche ferme : réalisation bloc cour de justice :Tranche conditionnelle : réalisation bloc(02) villa type f5+ aménagement extérieur et VRD

- Vu l'ordre de service N°: 01 de démarrage des travaux Tranche ferme N°: 34/2023 en date du : 29/05/2023.
- Vu l'ordre de service N°: 01 de démarrage des travaux Tranche conditionnelle N°: 22/2025 en date du : 04/05/2025.
- Vu la correspondance N°: 2223/DEP/2024 du 15/09/2024 pour renforcer le chantier en moyens humains qualifié, Et augmenter le rythme de réalisation pour livrer le projet dans les délais impartis.
- Vu la correspondance N°: 242/DEP/2024 du 28/10/2024 pour renforcer le chantier en moyens humains qualifié, Et augmenter le rythme de réalisation pour livrer le projet dans les délais impartis.
- Vu la correspondance N°: 739/DEP/2025 du 10/04/2025 pour reprise de réalisation et renforcer le chantier en moyens humains qualifié, Et augmenter le rythme de réalisation pour livrer le projet dans les délais impartis.
- Vu la correspondance N°: 1021/DEP/2025 du 22/05/2025 pour renforcer le chantier en moyens humains qualifié, Et augmenter le rythme de réalisation pour livrer le projet dans les délais impartis.
- Vu la correspondance N°: 1129/DEP/2025 du 11/06/2025 pour reprise de réalisation et renforcer le chantier en moyens humains qualifié, Et augmenter le rythme de réalisation pour livrer le projet dans les délais impartis.
- Sur la base du rapport de la visite de terrain pour inspection et contrôle par les autorités locales sous la supervision du Secrétaire Général de l'Etat le : 16/06/2022, où une absence totale de travailleurs a été constatée et le projet a été définitivement arrêté.
- Vu la correspondance N°: 1154/B.R/S.G/W.I/2025 en date du : 16/06/2025 pour reprise de réalisation et renforcer le chantier en capacités matérielles et humaines.

Vu du manque d'engagement et d'adhésion à diverses correspondances et du manque de renforcer le chantier en capacités matérielles et humaines

SARL Balilla Sud, Est Mis En Demeure N° (01) Pour reprise de réalisation et Renforcer le Chantier En moyens humains qualifié et matériaux de construction Et augmenter le rythme de réalisation pour rattraper le retard enregistré Dans Un Délai De (05) Jours Et Ce A Compte De La Première Parution De La Présente Mise En Demeure Sur Les Quotidiens Nationaux .

Faute De Quoi Des Mesures Coercitives Conformément A La Réglementation En Vigueur Seront Prise A L'encontre

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction Des Équipements Publics
Wilaya de Biskra
N.I.F 000007019004951

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché N° 732 du 25/12/2024 visé par le contrôleur financier sous le N° 30 du 12/03/2025 Approuvé par le maître d'ouvrage sous le n°14/623/2025 le :12/03/2025, portant sur la Réalisation d'un école primaire type 1 au Safel Elmbdouaa la Commune Ain Naga, Lot N°01: bloc administrative + bloc pédagogique + voiries et différentes réseaux VRD+ clôture, Avec un délai d'exécution de (06) mois, et d'un montant total de :86.965.340.17DA , confié à l'entreprise des travaux public hydrolique et travaux hurbains*Assassi Belakcem* domicile Zgag Rmal cite Bab Darb commune Biskra.
- Vu l'ordre de service daté le 12/03/2025 sous n°14/2025.
- Vu a la correspondance établit par le bureau d'étude qui indique le non-démarrage des coulage de grosbéton des semelles malgré la recépétion des fouilles par le CTC depuis le 16/01/2025.
- Vu le rapport établit par le subdivisionnaire de daïra sidi okba le 27/03/2025 sous le N°59/2025 Ce qui contient que le chantier est abandonné malgré les recommandations précédentes pour les démarrage effectif des travaux
- Vu le rapport établit par le subdivisionnaire de daïra sidi okba le 04/06/2025 sous le N°120/2025 Ce qui contient que les travaux ont démarré mais à un rythme très lent avec un manque de main d'œuvre , et le taux d'avancement des travaux 15% malgré l'expiration de 41% de délais.
- Le gérant de l'entreprise des travaux public *Assassi Belkassem* et mise en demeure N° 01 pour renforcer le chantier et l'approvisionnement des matériaux de construction et les moyens humains et reprendre les travaux, dans un délais de 08 jours est accordé à l'entreprise à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens de presse, faute de quoi de mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de l'entreprise dont une résiliation aux torts exclusifs.

DIRECTEUR

Programme de la soirée

TF1 20:10

HPI Saison 3



Six mois se sont écoulés depuis le baiser entre Karadec et Morgane. Après avoir claqué la porte du commissariat, celle-ci a repris son activité de femme de ménage. D'abord déprimée, elle rebondit en devenant détective privé. Mais elle va vite se retrouver dans une situation fâcheuse et aura besoin de l'aide de ses anciens camarades pour se tirer de ce mauvais pas. Ceux-ci comptent d'ailleurs toujours sur elle pour résoudre une avalanche de crimes complexes et mystérieux. Enfin, Serge Alvaro, son père HPI et magouilleur, a décidé de faire à nouveau partie de sa vie. Une 3e saison toujours aussi attachante et drôle : une série feel good portée par la toujours parfaite Audrey Fleurot.

France 2 20:10

Envoyé spécial



Céline et Mathieu, un couple de trentenaires agriculteurs qui se bat depuis cinq ans pour adopter un enfant, reçoivent Mme Rouart, l'assistante sociale. Alors qu'ils espèrent enfin avoir une réponse positive, celle-ci n'a qu'une option à leur soumettre : adopter un enfant handicapé. A bout de nerfs, Céline s'en prend violemment à l'assistante sociale. Avant de partir, la stagiaire de Mme Rouart fournit au couple les coordonnées d'un ami. Celui-ci a eu recours à une autre solution avec son conjoint : la GPA. Réticente au début, Céline accepte cette solution.

France 3 20:10

Tandem Saison 7



Alors que Léa témoigne au procès d'Aurélia Montfort pour le meurtre de son mari, la fille de celle-ci clame son innocence. Peu après, un témoin bouleverse tout et menace l'accusation. Dans son récit, l'accusée se trouve à l'aéroport en face salle d'embarquement, pile à l'heure du crime. Le témoin affirme ne pas la quitter des yeux jusqu'à ce qu'elle embarque à 23h05. Or, le décès a lieu entre 22h45 et 23h15. A l'époque, Aurélia doit partir en Martinique.

CANAL+ 20:06

Yellowjackets Saison 3



Alors que l'hiver n'est plus qu'un lointain souvenir, les Yellowjackets semblent avoir retrouvé un semblant de quiétude. Mais ce n'est qu'une apparence éphémère. Prenant des champignons hallucinogènes, Travis entend des cris stridents provenant de la nature environnante. Lottie, persuadée qu'il s'agit d'esprits cherchant à entrer en contact avec lui, l'encourage à poursuivre. De son côté, Shauna sombre dans une colère qui s'annonce dévastatrice. Quant à la menace de Coach Ben, les Yellowjackets pensaient s'en être débarrassées... De nos jours, Shauna et les autres sont encore marquées par la mort de Natalie.

6 20:10

J'en connais un rayon



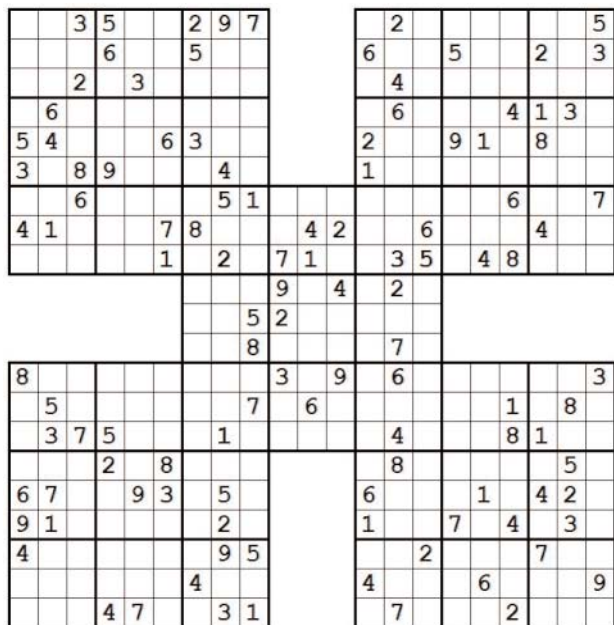
Julien Courbet met 50 candidats à l'épreuve dans des situations de consommation courante. Face à des scénarios que chacun peut vivre au quotidien, les joueurs doivent faire preuve de flair, de bon sens et d'astuce pour effectuer les bons choix lors de leurs achats. Le spécialiste de la grande distribution Olivier Dauwers et l'avocate Anne-Claire Moser apportent leur expertise. Alors qu'Élodie Gossuin, Gwendal Marimoutou et Caroline Margeridon participent à l'émission au profit d'associations, le gagnant peut remporter jusqu'à 20 ans de courses offertes.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2756

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



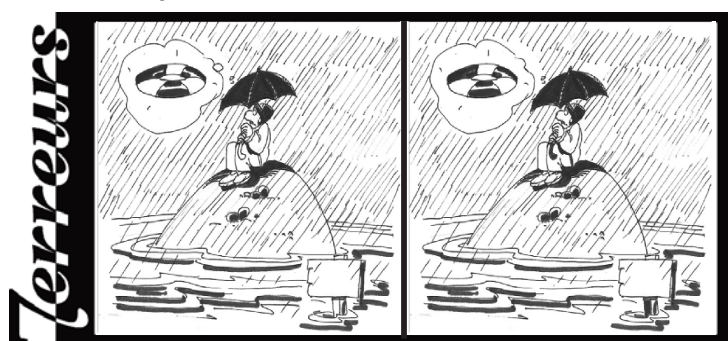
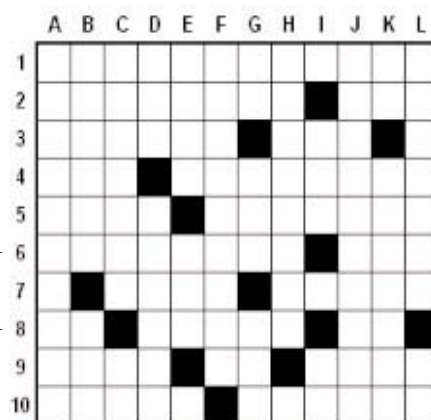
Mots croisés n°2756

- 1 - Apparement inexplicable
2 - Briser le miroir - Contracté mais au pluriel
3 - Pédant - Bruit sec
4 - Bonne pomme - Surfer dans le réseau
5 - Voisine de Digne - Statue couchée
6 - Changerons l'atmosphère - Point de saignée
7 - Père de Jason - Tiens à l'œil
8 - Coincé - Pas très enthousiaste - Pouffé
9 - Dernier séjour après la flamme - Bien appris - A la mode vous serez dedans
10 - Affluent de l'Aar - Loïn d'être dissolu

Horizontalement :

Verticalement :

- A - Cloison isolante
B - Pays idéal - Gibier de gaulois
C - Jeune fille bien méritante - Très peu couvert
D - Dément - Bouts de peau
E - Astringent - Chef d'état
F - Polygones à grand nombre de côtés
G - Patrie d'Abraham - Boisson de table - Grand titre
H - Ruinée
I - Officier du sultan - Fonctionnaire
J - Incomplets
K - Feuilleté - Oppressé
L - Café - Voisin de l'équerre



[illegible]

Solution

6	8	3	5	1	4	2	9	7			3	2	8	4	7	1	9	6	5
7	9	4	6	8	2	5	1	3			6	7	1	5	8	9	2	4	3
2	2	2	2	2	2	2	2	2			5	6	7	8	3	2	4	8	
5	4	9	3	4	8	9					8	6	7	6	4	1	1	1	
5	4	9	1	7	6	3	8	2			2	5	4	9	1	3	8	7	
3	7	8	9	2	5	1	4	6			1	9	3	8	7	5	2	4	
8	2	6	4	9	3	7	5	1	6	9	3	4	8	2	1	9	6	5	
4	1	5	2	6	7	8			5	4	2	7	1	6	3	5	4	9	
9	3	7	8	5	1	6	2	4	7	1	8	9	3	5	7	4	8	6	
									1	7	3	9	5	4	6	2	8		
									4	6	5	2	8	7	1	9	3		
									2	9	8	1	3	6	5	7	4		
8	9	6	3	1	7	5	4	2	3	7	9	8	6	1	4	2	9	5	
1	5	4	6	2	9	3	8	7	4	6	1	2	5	9	3	7	1	6	
2	3	7	5	8	4	9	1	6	8	2	5	3	4	7	6	5	8	1	
3	4	5	2	6	8	9	1	7	9		7	8	4	2	3	6	9	5	
7	8	9	1	7	9	3	8				6	1	2	5	9	3	7	1	
9	1	7	8	4	7	5	6	2	3		6	1	2	5	7	9	4	8	
4	6	1	8	3	2	7	9	5			5	1	2	9	4	3	7	6	
7	2	3	9	5	1	4	6	8			4	3	8	5	6	7	2	1	
5	8	9	4	7	6	2	3	1			9	7	6	1	8	2	3	4	

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	S	U	R	N	A	T	U	R	E	L	L	E
2	E	T	O	I	L	E	R	A		A	U	X
3	P	O	S	E	U	R		T	A	C		P
4	A	P	I		N	A	V	I	G	U	E	R
5	R	I	E	Z		G	I	S	A	N	T	E
6	A	E	R	E	R	O	N	S		A	R	S
7	T		E	S	O	N		E	P	I	E	S
8	E	U		T	I	E	D	E		R	I	
9	U	R	N	E		S	U		V	E	N	T
10	R	E	U	S	S		C	H	A	S	T	E

RETURNS ■ ASSESSNES ■ SALES
ENTIREMENT ■ BIZARRIES
OTER ■ ENLIGHTENED ■ AERIAL
O ■ THEMES ■ FRANCE ■ ZUT
REACH ■ CHE ■ SUR ■ ART ■ REF
DRIVE ■ ECALANT ■ ERREREAS
ENFERVAS ■ GAIROUTTE ■ EDI
ASERIES ■ POIS ■ TETER ■ BI
AG ■ REMUEE ■ TTER ■ ARA
ANALVEX ■ OASIS ■ EGARE
I ■ POMER ■ BEERLUAS ■ ABARE
B ■ ROKOLLES ■ DUODENUM ■ PI
BRI ■ TANNI ■ QUES ■ RAMAS ■ SOB
P ■ PETER ■ B ■ R ■ I ■ C ■ E ■ A ■ R ■ R

1^{ER} JEUX SCOLAIRES AFRICAINS

Brahmia : 44 pays ont confirmé leur participation et le nombre est appelé à augmenter

Les premiers Jeux scolaires africains verront la participation de 44 pays et 2.456 athlètes a déclaré mardi à Sétif Amar Brahmia, président du comité d'organisation de ces jeux qu'accueillera l'Algérie du 26 juillet au 5 août 2025.

Le nombre d'athlètes et de pays participant à cette 1ère édition est "susceptible d'augmenter, sachant que la plateforme de confirmation est encore ouverte jusqu'au début du mois de juillet", a ajouté M. Brahmia lors d'une conférence de presse qu'il a animé aux côtés du wali de Sétif, Mustapha Limani.

Il s'agit de la 5ème visite du comité d'organisation dans la wilaya de Sétif pour s'enquérir de l'état de préparation des installations sportives et des structures d'hébergement et de restauration qui accueilleront les délégations participantes aux jeux.

Amar Brahmia a ajouté que les infrastructures sportives et

de restauration de Sétif, telles que les installations de l'Ecole nationale des sports olympiques (piscine olympique et salles omnisports), celles du complexe sportif d'Ain Arnat et les salles omnisports et de restauration de l'université de Sétif-1, qui accueilleront une partie de ces jeux, sont "prêtes à 100 %".

Pour sa part, le wali de Sétif a souligné que "les préparatifs de cet important événement sportif, qui sera organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se sont déroulés dans les meilleures conditions", avant d'affirmer que la wilaya de Sétif est "fin prête pour ac-



cueillir les disciplines qui y sont programmées".

Il convient de noter que Sétif accueillera les disciplines de

taekwondo, de basket-ball, de natation et le badminton.

ALGIERS URBAN TRAIL 2025

3000 coureurs attendus au top départ



Pas moins de 3000 coureurs sont attendus pour participer à la 27^e édition de l'Algiers Urban Trail, une course urbaine de 18 kilomètres, a annoncé la Ligue Algéroise de Ski et des Sports de Montagne (LASSM), organisatrice de l'événement dans un communiqué. L'événement comptera une forte participation féminine ainsi que 20 athlètes étrangers représentant 14 pays, selon la même source. Placé sous le parrainage du wali d'Alger et sous l'égide de la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (DJSL), cette seconde édition promet de nombreuses nouveautés et une forte dose d'émotion. Le parcours se veut emblématique, combinant habilement asphalte, escaliers, ruelles

étroites, le tout soutenu par une organisation axée sur la performance : ravitaillements optimisés, sécurité renforcée et assistance médicale permanente. "L'ambiance s'annonce haute en couleur, avec une belle diversité d'âges et de profils – des jeunes passionnés jusqu'aux vétérans aguerris –, permettant aux participants de redécouvrir Alger sous un angle inédit : celui de la passion, de la performance et de la mémoire", souligne le communiqué. Le départ de la course est prévu à 18h30 au stade Ouaguenouni, tandis que l'arrivée des premiers coureurs est estimée vers 20h00 au Maqam Echahid. La cérémonie de remise des prix se tiendra à 22h30.

ATHLÉTISME - MEETING INTERNATIONAL DE LA VILLE DE MALAGA

Quatre athlètes algériens engagés

Quatre athlètes algériens seront engagés au Meeting international de la ville de Malaga, prévu le jeudi 26 juin courant en Espagne, suivant le programme de compétition dévoilé lundi par les organisateurs. Il s'agit des demi-fondistes Mohamed Amine Drabli et Omar Seraiche sur le 1500 mètres, ainsi que les haïes Saber Boukemouche et Abdelmalik Lahoulou sur le 400 mètres/haïes. Outre les athlètes européens et africains, plusieurs représentants arabes seront engagés dans cette compétition internationale, notamment du Qatar et du Bahreïn. Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de ce meeting, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

La Kenyane Faith Kipyegon va tenter de courir le mile en moins de 4 minutes

La Kenyane Faith Kipyegon, détentrice des records mondiaux sur 1 500 et 5 000 mètres, va tenter de devenir la première femme à courir un mile (1 609,34 mètres) en moins de quatre minutes, ce jeudi à Paris dans le cadre du projet "Breaking4" de Nike, calqué sur le marathon non officiel d'Eliud Kipchoge, auteur d'un record non officiel en 2019.

La triple championne olympique et mondiale du 1 500 mètres devrait bénéficier de conditions météorologiques favorables et de lièvres. Elle est l'actuelle détentrice du record officiel du mile, qui ne sera donc pas effacé des tablettes, établi à 4'07"64 en 2023 à Monaco. Pour passer sous les quatre minutes, elle devra retrancher près de deux secondes à son temps lors de chacun des quatre tours et demi de piste à réaliser.



PRÉSIDENCE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME Six candidats en lice

Six figures de l'athlétisme algérien se sont portées candidates à la présidence de la Fédération (Algeria Athletics), dont l'assemblée générale électorale (AGE) se tiendra dans la matinée du samedi 28 juin courant à Souidania (Alger), selon une source proche de la commission des candidatures. Il s'agit de : Amar Bouras (ancien président de l'instance), Abderrahmane Morceli (an-

cien spécialiste du demi-fond), Adem Hecini (ancien international du demi-fond), Mourad Mahour Bacha (ancien champion du décathlon), Farid Boukais (actuel président de la Ligue de Tizi-Ouzou) et Amine Hafed (ancien champion du décathlon). L'un d'entre ces candidats sera élu lors de cette AGE, pour remplacer le président démissionnaire Yacine Louail, qui avait rendu le

tablier en mai dernier, pour, avait-il indiqué des raisons personnelles qui l'empêchent de poursuivre sa mission à la tête de l'instance. Pour rappel, Louail a été élu à la tête de la Fédération algérienne d'athlétisme fin février 2021. Il avait succédé à l'ancien président Abdelhakim Dib, avant d'être reconduit pour le nouveau mandat olympique 2025-2028.

APS

TOURNOI NATIONAL DES SÉLECTIONS RÉGIONALES DES JEUNES TALENTS U-15

La sélection d'Alger remporte le Tournoi national des sélections régionales des jeunes talents U-15 de football à Oran

La sélection d'Alger a remporté le Tournoi national des sélections régionales des jeunes talents U-15 de football, en s'imposant face à la sélection de Sétif sur le score de trois buts à deux (3-2) lors de la finale disputée, mardi soir au stade du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

Cet événement qui a rassemblé, durant trois jours, 18 sélections régionales de différentes régions du pays, sous les regards attentifs du Directeur technique national, Ali Mouceur, ainsi que des deux membres du Bureau fédéral, Fodil Megharia et Hassan Ghoulia, chargés de l'accompagnement des jeunes catégories et de la détection de réelles pépites, a constitué une opportunité en or pour ses jeunes talents pour attirer les recruteurs. Durant ce Tournoi, les joueurs ont su démontrer leurs talents et leurs déterminations sur le terrain.

Parmi eux, une dizaine a attiré l'attention des recruteurs, sachant que le Tournoi est organisé comme une plateforme in-

contournable pour la détection des jeunes talents. Les recruteurs présents ont salué la qualité de l'organisation et le niveau de jeu des participants, promettant d'examiner attentivement les profils identifiés, espérant transformer cette opportunité en un tremplin vers une carrière professionnelle. Ce rendez-vous de détection s'est déroulé sous forme de mini-championnat réparti en six groupes au niveau des stades de la ville d'Oran: stade Ahmed-Zabana, stade Habib-Bouakeul, le stade d'El-Kerma et du complexe olympique Miloud-Hadefi, avec la participation de 450 jeunes joueurs des catégories U-15, qui ont affiché leur ambition d'être sélectionnés dans un



futur proche pour défendre les couleurs nationales.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de détection des talents et de la for-

mation du premier noyau de l'équipe nationale U15, noté-on. Un deuxième Tournoi "futur vert" des catégories de moins de 17 ans est programmé

du 26 au 28 juin à Oran, opposant neuf sélections régionales en vue de repérer des éléments aptes à intégrer la sélection nationale U17.

LIGUE 1 MOBILIS (JS SAOURA)

Quatre joueurs libérés

La JS Saoura a annoncé ce mercredi la libération de quatre joueurs, dans le cadre des premières décisions prises par le comité spécial des transferts, installé en vue de préparer la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football. Il s'agit du gardien Zakaria Haouli, des défenseurs Azzedine Berriah et Mohamed Amrane, et du milieu de terrain Mohamed Tayeb, précise le club bécharois dans communiqué publié sur sa page Facebook.

La JSS a terminé la saison 2024-2025 à la quatrième place au classement avec 43 points, à 12 longueurs du podium. "Cette cellule est composée du nouvel entraîneur principal (dont le nom n'a pas été dévoilé,



NDLR), de ses adjoints, ainsi que de membres de la direction, notamment le président du conseil d'administration", précise la même source.

Outre ce quatuor, le club de Béchar n'a pas exclu l'idée de se passer éventuellement des ser-

vices d'autres joueurs, "qui seront annoncés dans les prochains jours."

Enfin, la JSS s'est adressée à ses supporters, en affirmant que ces décisions "font partie d'un processus de restructuration de l'équipe en vue d'assurer une

préparation optimale pour les prochaines échéances." Pour rappel, c'est l'ancien joueur du club Mustapha Djallit qui a assuré l'intérim jusqu'à la fin du précédent exercice, après le départ en avril dernier, de l'entraîneur tunisien Mourad Okbi.

CAN-2024 (REPORTÉ À 2025) ALGÉRIE

Une session de formation sur l'arbitrage à Sidi Moussa

Une session de formation sur l'arbitrage a été initiée au profit de l'équipe nationale féminine qui s'apprête à participer à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations féminine, prévue du 5 au 26 juillet 2025, organisée au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel. Cette session, à l'initiative de la Fédération algérienne de football (FAF), avait pour objectif de familiariser les joueuses ainsi que le staff technique avec les dernières modifications des lois du jeu pour la saison 2025/2026, qui entreront en vigueur à partir du 1er juillet prochain. Parmi les thèmes abordés figuraient au programme de cette session, l'utilisation de la VAR et ses principes fondamentaux, la règle du hors-jeu dans ses différentes interprétations, les fautes tactiques et fautes de main, les situations spécifiques dans la surface de réparation et le concept du "challenge" et sa gestion. Cette session a été animée par le directeur national de l'arbitrage, M. Mehdi Abid Charef, accompagné de M. Mohamed Lamine Benaissa, responsable de la formation et du développement au sein de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA). Cette initiative s'inscrit dans une volonté de professionnalisation continue et d'élévation du niveau de jeu, permettant aux joueuses de mieux comprendre les décisions arbitrales et d'adapter leur comportement sur le terrain, conclut la FAF.



Les stades du 11 décembre (Chelghoum Laïd) et Djilali Bounaâma (Boumerdès) se-

ront fermés plusieurs mois, pour des travaux de restauration et réhabilitation, a an-

LIGUE 2 AMATEUR

Les stades de Chelghoum Laïd et Boumerdès «fermés plusieurs mois» pour travaux (LNFA)

noncé mardi la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

"Les stades de Chelghoum Laïd et Boumerdès seront fermés la saison prochaine, car les autorités locales ont y entamé des travaux de rénovation, qui peuvent durer plusieurs mois. Les clubs domiciliés dans ces stades sont donc avisés de la situation" a indiqué la LNFA dans un communiqué, publié sur son site officiel.

L'instance chargée de la gestion de la compétition amateur a exhorté les clubs qui y sont domiciliés à prendre leurs dispositions en prévision de la prochaine saison, qui démarre le samedi 6 septembre 2025. Parmi les clubs concernés par cette domiciliation, l'IB Khemis El Khechena, qui reçoit ses adversaires à Boumerdès, et le Hilal Chelghoum Laïd, qui lui joue habituellement au stade du 11 décembre.

Pour rappel, l'IBKEK et le HBCL figurent dans le Groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, où évoluent également l'AS Khroub, Béni Oualbane, le CR Béni Thour, le CA Batna, la JS Bordj Menaïel, le JSD Jijel, le MO Béjaïa, le MO Constantine, le MSP Batna, le NC Magra, le NRB Tleghma, l'US Biskra, l'US Chaouia et l'USM Annaba.

APS

CAN-2024 (REPORTÉ À 2025) ALGÉRIE Benstiti dévoile une liste de 26 joueuses pour la phase finale

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a dévoilé ce mardi la liste de 26 joueuses, retenues en vue de la 13e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (reportée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet prochain, à indiqué la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel.

Les coéquipiers de Lina Boussaha (Al-Nassr/ Arabie saoudite), ont entamé lundi la deuxième phase de sa préparation au Centre technique de Sidi Moussa (Alger). Les Algériennes qui signent leur retour sur le plan continental, après leurs absence lors des deux dernières éditions, évolueront dans le groupe B, avec le Nigeria, le Botswana, et la Tunisie.

Elles entreront en lice, le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), avant d'enchaîner contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet. Les "Vertes" boucleront le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. 12 pays prendront part à ce tournoi continental, prévu au Maroc, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troi-

sièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, programmée le 26 juillet. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.



Voici par ailleurs la liste des 26 joueuses :

Gardiennes : Lamia Lounas (ASE Alger Centre), Chloé N'Gazi (O.Marseille-FR), Amina Haley (JS Kabylie).
Défenseuses : Sofia Guellati (EA Guingamp-FR), Roselène Khezami (O.Marseille), Ouassila Alouache (CF Akbou), Morgane Belkhiter (AS Saint Etienne-FR), Hana Lina Boubezari (Torenguppen FF-SUE), Morgane Ikene (US Saint Malo-FR), Ines Belloumou (Malm? FF-SUE), Imane Chebel (Longuil CS-CAN), Léa Abadou (US Orléans-FR).
Milieux : Melina D'oria (Le Mans FC-FR), Melissa Bethi (FC Nantes-FR), Wissem Bouzid (Le Mans FC-FR), Ghoutia Habiba Kar-chouni (FC Servette-SUI), Lina Khelif (Thonon Evian-FR), Amina Ould Braham (FC Nantes-FR), Marine Dafeur (FC Fleury 91-FR), Emma Smaïli (RC Lens-FR).
Attaquants : Lina Boussaha (Al-Nassr-KSA), Laura Taleb Muller (Thonon Evian-FR), Nihad Naili (AS Cannes-FR), Ines Boutaleb (FC Metz-FR), Naïma Bouhani (Afak Relizane), Aïcha Hamideche (Abou Dhabi-EAU).

FRANCE L'Olympique lyonnais relégué en Ligue 2

L'Olympique lyonnais a été relégué en Ligue 2 par la Direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG), a annoncé mardi soir la Ligue de football professionnel (LFP). Lors de son audition mardi après-midi, le club n'a pas convaincu le gendarme financier du football français de lever les mesures contraignantes qu'il lui avait imposées en novembre, dont une rétrogradation administrative en Ligue 2 à titre conservatoire.

Le propriétaire de l'OL, l'Américain John Textor, s'était pourtant montré confiant avant de se présenter devant la DNCG, après sept mois d'efforts pour rééquilibrer les comptes de son club. "Nous avons réalisé divers investissements ces dernières semaines.

Tout est bon financièrement", assurait récemment encore le dirigeant, président de la structure Eagle Football Holding (EFH). Et lundi, quelques heures à peine avant son audition, il avait obtenu un accord pour la cession de ses parties dans le club anglais de Crystal Palace à l'homme d'affaires américain Robert Wood Johnson, propriétaire de l'équipe de football américain des New York Jets, une transaction estimée à 190 millions de livres (222 millions d'euros) par la BBC.

EFH avait auparavant lancé le 13 juin son introduction à la Bourse de New York et Eagle et ses actionnaires ont également apporté 83 millions d'euros en trésorerie et conclu un accord fin janvier avec des crédits. En plus d'un plan de départ volontaires d'une centaine de salariés, le club a parallèlement réduit sa masse salariale avec la fin de contrats très onéreux tels que ceux d'Alexandre Lacazette et Anthony Lopes, et gère les transferts de Maxence Caqueret et Rayan Cherki.

L'OL peut faire appel mais si sa rétrogradation est confirmée, sa place en Ligue 1 sera réservée à Reims, vaincu dans les barrages L1/L2 par Metz.

MONDIAL DES CLUBS Benfica bat le Bayern Munich (1-0)

Benfica s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde des clubs en battant le Bayern Munich (1-0), mardi à Charlotte, s'adjugeant par la même occasion la première

place du groupe C.

Affichant plus de détermination que la formation bavaroise, qui était déjà qualifiée pour le tour suivant et a fait tourner son effectif, l'équipe lisboète s'est imposée grâce

à un but du Norvégien Andreas Schjelderup en début de première période.

Puis elle a vaillamment résisté lors du second acte, grâce à son gardien Anatoliy Trubin. Benfica

affrontera Chelsea ou l'Espérance de Tunis en 8e de finale, samedi à Charlotte.

Le Bayern sera opposé à Flamengo, dimanche à Miami.

Auckland arrache un point à Boca Juniors (1-1), les deux éliminés

Le club néo-zélandais d'Auckland City a enfin arraché un point face aux Argentins de Boca Juniors (1-1) mardi à Nashville (Tennessee, Etats-Unis) lors du Mondial des clubs, dont les deux équipes sont éliminées à l'issue de la phase de groupes. Après deux lourdes défaites contre le Bayern Munich (10-0) puis le Benfica Lisbonne (6-0), les amateurs néo-zélandais ont réussi à sauver l'honneur en inscrivant un mais et en prenant un point dans la compétition.

Le défenseur Christian Grey a remporté un duel dans la surface pour marquer de la tête sur un corner tiré par Jerson Lagos (52e).

De quoi répondre au mais contre-

son-camp du gardien kiwi Nathan Garrow en première période, une tête de Lautaro Di Lollo ayant rebondi sur le poteau puis sur le portier (26e). Auckland aura été héroïque et Boca Juniors très malade (40 tirs, 7 cadres) lors d'une rencontre interrompue près d'une heure à la 54e minute en raison d'un orage proche du stade.

Depuis le début du Mondial des clubs, plusieurs rencontres ont été interrompues ou retardées pour prévenir de violents orages.

Les protocoles de sécurité en vigueur aux Etats-Unis imposent ainsi la suspension des événements sportifs en plein air pendant au moins 30 minutes lorsque des coups de ton-

nerre sont détectés dans un rayon de 8 miles (environ 13 km). A la reprise, Boca Juniors n'avait plus aucun espoir de qualification après le succès de Benfica face au Bayern Munich (1-0). Les Argentins ont multiplié les bonnes opportunités, frappant plusieurs fois les montants en première période, ou manquant le cadre comme avec Edinson Cavani (45e).

A la 59e minute, Miguel Merentiel a vu son fils mais annulé par l'arbitre, pour une main du passeur Kevin Zenon.

Le héros d'Auckland Christian Grey a encore sauvé un dernier ballon chaud devant son mais après une ultime sortie manquée de son gardien (90+6).



Décès de l'ancien international Djamel Chaïbi

L'ancien footballeur international algérien de l'ES Sétif Djamel Chaïbi, est décédé, mardi à Sétif, à l'âge de 60 ans, a appris l'APS auprès de ses proches.

Feu Djamel Chaïbi, né le 25 avril 1965, à Sétif, évoluait au poste de défenseur axial. Il avait participé, dans les rangs de l'équipe nationale Juniors, alors entraînée par le regretté

Abdelhamid Kermali, à la Coupe du monde de la catégorie, en 1979 au Japon. Il avait également disputé et remporté la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Juniors durant la même année, et compte une sélection en équipe nationale A. L'enterrement aura lieu mercredi au cimetière de Sid El Khier, à Sétif.

APS

AL NASSR C'EST FINI POUR PIOLI

Sans surprise, Al Nassr a officiellement annoncé le départ de Stefano Pioli ce mercredi. Arrivé en septembre dernier à la place de Luis Castro, l'entraîneur italien a raté sa mission en ne rapportant aucun titre au club de Riyad. Le coach de 59 ans devrait rebondir à la Fiorentina dans les prochaines heures.

BARCELONE

NICO WILLIAMS A INFORMÉ L'ATHLETIC

Cette fois-ci, l'ailier de l'Athletic Bilbao Nico Williams (22 ans, 29 matchs et 5 buts en Liga cette saison) a bel et bien choisi de rejoindre le FC Barcelone. Selon les informations du journaliste d'El Chiringuito Edu Velasco, confirmées par Fabrizio Romano, l'international espagnol a informé le club basque de son souhait de prendre la direction du champion d'Espagne cet été. Avec son agent, le jeune talent s'est déjà entendu avec les Blaugrana concernant un futur contrat jusqu'en juin 2031. Comme pressenti, l'Athletic se retranche derrière la clause libératoire, fixée à 58 millions d'euros, de Williams et refuse d'arranger les Catalans en acceptant un paiement échelonné, même dans l'hypothèse d'un prix global plus important. Pour débloquer la situation, le Barça serait visiblement prêt à payer cette clause en juillet.

SANTOS NEYMAR A PROLONGÉ

Initialement en fin de contrat en juin, l'attaquant Neymar (33 ans) va poursuivre son aventure sous les couleurs de Santos. Malgré des intérêts en Europe, l'international brésilien a officiellement décidé de terminer la saison du championnat auriverde en prolongeant jusqu'en décembre 2025 avec son club formateur ce mardi. Avec ce bail sur une courte durée, l'ancien Parisien souhaite rester maître de son avenir, notamment dans la perspective du prochain mercato d'hiver avant la Coupe du monde 2026, selon Globo Esporte. Pour rappel, depuis son retour, Neymar a comptabilisé 3 buts et 3 passes décisives en 12 matchs toutes compétitions confondues avec Santos.

SAMPDORIA DE ROSSI SUR LE BANC ?

Après son maintien miraculeux en Serie B, la Sampdoria aimerait confier le poste d'entraîneur à Daniele De Rossi, d'après le journaliste Nicolo Schira ce mercredi. Suite à la courte mission d'Alberico Evani, le club de Gênes pense au champion du monde 2006, mais doit faire face à deux obstacles majeurs.

Evincé par l'AS Roma en septembre, l'ancien milieu de terrain n'a toujours pas résilié son contrat le liant à la Louve jusqu'en juin 2027. D'autre part, De Rossi aussi devra accepter de baisser son salaire, actuellement estimé à 3,2 millions d'euros par an.

MILAN TARE CONFIRME POUR MODRIC

En fin de contrat avec le Real Madrid, Luka Modric (39 ans, 59 apparitions et 4 buts toutes compétitions cette saison) se rapproche bien de l'AC Milan. Le directeur sportif milanais Igli Tare a confirmé les discussions avancées pour le milieu de terrain croate.

"Nous sommes prêts à recruter Luka Modric, nous avons besoin de nouveaux leaders. Il peut être un joueur clé pour nous. Il a demandé à être compétitif, à remporter des titres... Nous sommes prêts à le faire", a indiqué l'ancien joueur de la Lazio pour Sky Italia.

Une recrue de prestige en perspective pour les Rossoneri.

MAIGNAN VA BIEN RESTER

Mike Maignan (29 ans, 53 matchs toutes compétitions cette saison) ne bougera pas. Alors qu'un transfert à Chelsea semblait proche avant la Coupe du monde des clubs, le gardien français va finalement rester à l'AC Milan. C'est le directeur sportif des Rossoneri, Igli Tare, qui a mis fin aux rumeurs.

"Mike Maignan restera avec nous la saison prochaine. Il y avait de l'intérêt de la part d'un club de Premier League (Chelsea), mais nous n'avons pas trouvé d'accord. Nous avons décidé de garder Mike. On ne sait jamais ce qui se passe sur le marché... mais nous voulons qu'il reste", a indiqué le dirigeant lombard pour Sky Italia.

Le portier de l'équipe de France devrait aller jusqu'au bout de son contrat, qui expire dans un an.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant
Faygal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune reçoit l'ambassadeur de la République du Ghana auprès de l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République du Ghana, M. Yaw Sidney Bimpong, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République,

M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des Affaires diplomatiques, M. Amar Abba, selon la même source.



CONSEIL DE SÉCURITÉ L'Algérie appelle à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient

L'Algérie a appelé, mardi à New York, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations Unies, M. Amar Bendjama, à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toute forme d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, soulignant sa disposition à travailler avec tous les partenaires pour appliquer le Droit international et renforcer l'intégrité du régime mondial de non-prolifération nucléaire.

Dans une allocution prononcée lors d'une séance du Conseil de sécurité sur le thème de la "non-prolifération", consacrée à l'examen de l'application de la résolution 2231 (2015) entérinant le Plan d'action global commun concernant le programme nucléaire iranien, M. Bendjama a réaffirmé "la nécessité de créer une zone exempte d'armes nucléaires et de toute forme d'armes de destruction massive au Moyen-Orient", précisant que "cette zone constituera un pas essentiel vers la réalisation de la paix et la sécurité régio-

nales et internationales".

Après avoir rappelé que ce briefing du Conseil de sécurité était le dernier concernant l'application de cette résolution, qui expirera le 18 octobre prochain, le représentant de l'Algérie a précisé que "cette séance se tient à un moment critique".

"Nous tenons cette réunion avec un optimisme prudent, et un soulagement réel suite à l'annonce du cessez-le-feu" entre l'Iran et l'entité sioniste, "grâce à la médiation des Etats-Unis et du Qatar", a-t-il ajouté.

L'Algérie salue cet "important exploit diplomatique qui a mis fin à douze jours d'escalade dangereuse et offre le temps nécessaire à la désescalade, au dialogue et à la diplomatie", a-t-il poursuivi.

"Les récents développements ont démontré la fragilité de notre sécurité collective et les risques liés au ciblage des installations nucléaires, en particulier celles soumises aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)", a averti M. Bendjama, souli-

gnant que les événements survenus ces derniers jours "ont montré le besoin urgent d'appliquer les principes du régime de non-prolifération nucléaire et d'éviter toute action qui pourrait saper son intégrité".

Dans ce contexte, M. Bendjama a rappelé la décision 487 du Conseil appelant l'entité sioniste à mettre ses infrastructures nucléaires sous les garanties de l'AIEA, et ce depuis plus de 4 décennies mais elle continue à ce jour d'ignorer cet appel.

En évoquant le cessez-le-feu, M. Bendjama a souligné que ce dernier était "une occasion propice pour renforcer les règles liées au régime mondial de non-prolifération nucléaire, loin de la politique des deux poids deux mesures", affirmant que "l'Algérie est disposée à travailler avec tous les partenaires pour l'application du droit international et renforcer l'intégrité du régime mondial de non-prolifération qui constitue la base de notre sécurité commune".

Le cessez-le-feu constitue

également "une évolution positive et rappelle l'importance du respect des règles du droit international, y compris celles contenues dans le système de garanties de l'AIEA, soulignant que ces garanties sont essentielles pour veiller à ce que l'énergie nucléaire soit utilisée exclusivement à des fins pacifiques". Dans ce cadre, il a réitéré "l'importance de l'application totale et équilibrée, par toutes les parties du plan d'action global commun, y compris les dispositions relatives à la levée des sanctions", notant qu'il s'agit d'un "élément clé qui fournit un cadre pratique pour répondre aux préoccupations liées au programme nucléaire iranien à travers le dialogue et la transparence".

Il a rappelé, à ce propos, ce qu'a dit le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, dans son rapport où il a affirmé que "la diplomatie demeure le meilleur et unique moyen de traiter les préoccupations liées au programme nucléaire iranien et les questions inhérentes à la sécurité régionale".

ALGÉRIE - GUYANA Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République coopérative de Guyana

Le gouvernement guyanien a donné son agrément à la nomination de M. Farouk Benmokhtar en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République coopérative de Guyana avec résidence à Caracas, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

PARLEMENT Le Conseil de la nation participe en Autriche à la 1^{ère} réunion mondiale de l'INLDD

Le membre du Conseil de la nation, Mohamed Réda Ousahla participe à la première réunion mondiale du Réseau international pour la législation sur les drogues (INLDD), organisée à Vienne (Autriche), par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a indiqué mercredi un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

Cette réunion qui a débuté mardi, se veut un "mécanisme onusien pour examiner les mesures législatives et techniques de lutte contre le fléau des drogues, notamment les drogues de synthèse".

Lors de la réunion, le représentant du Conseil de la nation a passé en revue le rôle dont s'acquitte le Parlement à travers un arsenal de législations outre sa contribution à "la concrétisation de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue", élaborée suivant des dimensions prévoyant "la dissuasion, le traitement et la prévention", en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

M. Ousahla a rappelé que le Parlement algérien avait adopté récemment, une loi relative à "la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes", prévoyant "de nouvelles dispositions procédurales, des mesures préventives et thérapeutiques, un durcissement des peines et une protection renforcée des mineurs et des personnes à besoins spécifiques".

A cet égard le sénateur a expliqué que l'Algérie accordait "une grande importance à la coordination régionale et internationale, soulignant que la lutte contre le trafic de drogue en Algérie "est comparables, en termes de moyens mobilisés, aux efforts déployés pour lutter contre le terrorisme", saluant, par là même, les efforts de l'Armée de nationale populaire (ANP), de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et de tous les instances et institutions nationales concernées par la prévention, la dissuasion et la sensibilisation, selon la même source.

APS

ALGÉRIE - AFRIQUE

Sonelgaz : examen des perspectives de coopération avec la Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'UA

Le président directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, mercredi à Alger, la nouvelle Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union africaine (UA), Lerato Mataboge, et la délégation l'accompagnant, afin d'examiner les moyens et les perspectives de coopération bilatérale, notamment le soutien à l'expansion de Sonelgaz en Afrique, en tant qu'opérateur énergétique leader dans la région, indique un communiqué du groupe.

Cette rencontre qui s'est déroulée en présence d'un représentant du ministère de l'Energie, des mines et des Energies renouvelables, ainsi que de cadres dirigeants de Sonelgaz, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des hautes autorités du pays, visant à renforcer le raccordement des pays africains au réseau électrique, et à accompagner les efforts de développement dans la région, ainsi

que dans le cadre des démarches de Sonelgaz en vue de conforter sa présence sur le continent, précise le communiqué. A cette occasion, Mme Mataboge a affirmé l'intérêt de l'UA à bénéficier de l'expertise de Sonelgaz et de son potentiel dans le domaine de l'énergie, au regard des besoins croissants des pays africains, notamment en matière d'électricité, insistant sur la nécessité de relancer la coopération entre le groupe et le Département des infrastructures et de l'énergie (DIE) de la Commission de l'UA pour l'approvisionnement des pays africains en énergie.

Dans ce cadre, M. Adjal a affirmé que Sonelgaz partageait la même vision et les préoccupations avec l'UA concernant le soutien à l'approvisionnement des pays africains en énergie, exposant l'expérience du groupe en matière de production, de transport et de distribu-

tion de l'électricité ainsi que de transport et de distribution du gaz, outre ses réalisations dans les domaines de l'industrie, de la formation, de la maintenance, de l'exportation et des énergies renouvelables.

Le groupe Sonelgaz, en tant qu'opérateur économique fiable dans le domaine de l'énergie au niveau régional, est habilité, selon son PDG, à devenir un partenaire clé de l'UA dans la mise en œuvre de ses programmes de développement, notamment à travers l'appui du programme ambitieux d'accès du groupe aux marchés africains et le renforcement de sa présence en Afrique.

M. Adjal a réitéré la disposition du groupe à répondre à tous les besoins énergétiques des pays africains, et à œuvrer à la promotion du niveau de coopération et de coordination avec l'UA, ajoute le communiqué.